
Commune d'Etagnières



Comptes 2024

Commune d'Etagnières

RAPPORT

Sur les comptes

Exercice 2024

Comptes de l'année 2024

TABLE DES MATIERES

1. **Commentaires sur les comptes 2024**
2. **Tableaux et graphiques**

Comptes 2024 détaillés

3. **Compte de fonctionnement**
Tableaux des totaux par nature
4. **Compte d'investissement**
Tableau des dépenses d'investissement
5. **Compte de bilan**
6. **Rapport de l'organe de révision**
7. **Tableaux des investissements**
8. **Renseignements complémentaires**

www.etagnieres.ch

bourse@etagnieres.ch
cdh@etagnieres.ch
greffe@etagnieres.ch

Commentaires sur la gestion et les comptes de l'exercice 2024

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 93 c de la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956 et sur l'article 93 du Règlement du Conseil communal du 19 décembre 2014, la Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2024 et les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2024.

Rapport sur la gestion de l'exercice 2024

La Municipalité a résumé ci-après les activités significatives des municipaux durant l'exercice 2024 dans leurs dicastères respectifs.

Administration générale

L'effectif du personnel communal n'a pas subi de changement en 2024. Il est composé des 5 personnes suivantes qui ont œuvré à satisfaction pour le bon fonctionnement de notre commune soit :

Mme **Evelyne Thomet** qui a un taux d'activité de 50% et qui assume les activités du greffe municipal.

Mme **Jenny Linder** qui a un taux d'activité de 40,5% assume les activités du contrôle des habitants ainsi que de l'assistance du greffe municipal.

M. **Gérard Bottini** qui a un taux d'activité de 100% se charge de la bourse et de la tenue de l'agence postale.

M. **Christophe Badoud** qui a un taux d'activité de 100% est employé communal au service de la voirie.

M. **Nicolas Favre** qui a un taux d'activité de 100% est employé communal au service de la voirie.

Il n'y a pas eu de changement au sein de la Municipalité en 2024.

Durant l'année 2024, le Conseil communal a traité les 11 préavis municipaux suivants au cours de quatre séances.

Préavis municipaux présentés en 2024 :

Préavis	Décision
N°27 mars 2024	Modification de l'Annexe au Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux
	accepté

N°28 mars 2024	Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 440'000.00 TTC pour réaliser un accès complémentaire à la nouvelle halte provisoire du LEB via la création d'un passage piéton en traversée de la route cantonale 401 et des cheminements d'accès	accepté
N°29 juin 2024	Gestion et comptes 2023	accepté
N°30 septembre 2024	Arrêté d'imposition 2025	accepté
N°31 septembre 2024	Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 85'000.- TTC pour procéder au renouvellement du logiciel informatique relatif aux applications métiers (bourse et contrôle des habitants) de l'administration communale	accepté
N°32 septembre 2024	Demande d'un crédit de CHF 500'000.- TTC pour la réalisation des études nécessaires au développement du Plan d'Affectation « Etang Est » et au réaménagement de la route cantonale RC 401 en traversée de localité	accepté
N°33 septembre 2024	Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 550'000.- TTC pour procéder à la rénovation du hall et de la façade-est de la salle de l'Etang	accepté
N°34 septembre 2024	Modification des statuts de l'ARASPE	accepté
N°35 décembre 2024	Budget 2025	accepté
N°36 décembre 2024	Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 1'300'000.- TTC pour procéder à la rénovation énergétique du bâtiment communal de la rue du Bourg 1	accepté
N°37 décembre 2024	Adoption de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du Gros-de-Vaud	accepté

La délégation de compétence municipale accordée par le Conseil communal selon l'article 85 du règlement communal n'a pas été utilisée en 2024.

Il n'y a pas eu de motion, de postulat, de pétition et d'interpellation émanant du Conseil communal à traiter durant l'année 2024.

La Municipalité qui siège usuellement le lundi soir à 17h30 a tenu **48 séances** ordinaires en 2024 et a traité **1794 objets**.

Les projets du LEB (nouvelle halte provisoire respectant les contingences de la LHand et de la nouvelle gare souterraine via le projet de double voie entre Assens et Etagnières/Les Ripes selon le programme PRODES) se sont poursuivis en 2024. Ils ont nécessité 4 séances en 2024 auxquelles la Municipalité a participé, pour certaines, accompagnée de ses mandataires (soit les bureaux Plarel et Transitec).

Par ailleurs, la Municipalité participe, par délégation ou incorpore, à des séances d'information, des assemblées d'associations locales et régionales, des conférences, des assemblées générales, des commissions régionales et réunions diverses.

De plus, les Municipaux nommés dans des Comités de direction participent à des séances de travail dans ce cadre-là en particulier pour l'AEM, l'ASIRE et l'EFAJE et GEDREL. Ils sont également amenés à siéger dans les commissions au niveau des Associations intercommunales.

Jubilaires

Quatre nonagénaires ont fêté leurs 90 ans en 2024. Mme **Lucette Delacuisine** le 8 janvier 2024, Mme **Denise Guidon** le 12 février 2024, M. **Jean-Claude Conus** le 10 octobre 2024 et M. **Jean-Pierre Cretin** le 28 novembre 2024. La Municipalité, incorpore ou en délégation, a été reçue chez ces jubilaires accompagnés de leur famille et leur a transmis ses bons vœux et remis le traditionnel cadeau offert par la Commune à ses jubilaires.

Population

Le nombre d'habitant de notre commune a augmenté de 17 personnes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. A fin 2024, notre commune comptait **1189 habitants**.

Naturalisations

Durant l'année 2024 trois personnes ont suivi le processus en vue d'acquérir la citoyenneté suisse. Il s'agit de Mme **Kuç Sennur**, Mme **Barras Dias Da Silva Maria** et Mme **Ayoubi Laurence**.

Informatique

La sécurité informatique a été une thématique importante au sein de l'Administration en 2024 et nous a occupé avec 14 séances à la clé. Divers audits ont été réalisés avec le concours de la société BHIVE qui ont mis en évidence la nécessité de revoir nos processus et nos équipements informatiques. Afin d'assurer la mise à jour du matériel informatique et des logiciels de bureautique, il a été fait appel à la société GRTVS à Daillens. C'est la société Data Consulting qui a été retenue, pour donner suite à un appel d'offre, afin de remplacer la société Axians Informa dans la mise en œuvre des logiciels métiers de la bourse et du contrôle des habitants avec une mise en œuvre qui a commencé en novembre 2024 et qui se poursuivra sur l'ensemble de l'année 2025.

Procédures juridiques

Deux dossiers qui sont en cours de procédure ont impliqué la Municipalité en 2024. Il s'agit en premier lieu d'un recours de la Radio Télévision Suisse romande (RTS) contre une décision municipale de ne pas divulguer les aspects financiers de notre relation contractuelle avec La Poste quant à notre partenariat commercial relatif au fonctionnement de l'agence postale.

Actuellement nous sommes en attente de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal quant à la suite qui sera donnée au recours de la RTS.

Le second dossier concerne une nouvelle initiative populaire déposée le 28 juin 2024 par un comité d'initiative regroupant plusieurs citoyens de notre commune (Mme Cynthia et M. Sébastien Barthoulot, M. Philippe Baudat, M. Laurent Cherpit, Mme Patricia Despont, Mme Martine Klay, M. Jean-Michel Marguerat, Mme Dorothée et M. Karim Marlève, M. Claude Moser) intitulée « Pour une planification des installations de téléphonie mobile à Etagnières.

Cette initiative populaire fait suite à deux initiatives déjà déposées précédemment par le même comité d'initiative en 2019 et 2022 dont la Municipalité avait refusé, pour non-conformité aux législations de rang supérieur, la récolte de signature auprès de la population. Le comité d'initiative avait recouru par deux fois au Tribunal cantonal puis au Tribunal Fédéral et il avait chaque fois été débouté.

Cette nouvelle initiative, qui a évolué par rapport aux deux précédentes, a également été refusée par La Municipalité, pour les mêmes motifs que ceux précédemment évoqués ce qui a amené ledit comité à faire recours une nouvelle fois auprès du Tribunal cantonal. A ce jour, la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal est tombée et a donné raison à la Commune quant à l'invalidation de cette initiative. En fonction des démarches que le comité d'initiative a effectué en portant, à chaque fois l'affaire au Tribunal fédéral dans les deux initiatives précédentes pour le résultat que l'on sait, nous sommes dans l'attente de la suite qui sera donnée à cette initiative par le comité.

Finances

Voir commentaires détaillés sur les comptes 2024 en p.15.

Services

Relations avec les divers services en fonction de la planification du déploiement de leurs infrastructures dans notre commune et plus spécifiquement avec le service de l'eau de la ville de Lausanne (2 séances/année) qui assure la distribution de l'eau potable à Etagnières.

Engagements extérieurs du Syndic :

ARGDV (Association de la Région du Gros-de-Vaud) :

- Membre du Groupe décisionnel pour la mise en place d'un système régional de gestion des zones d'activités (2 séance en 2024)

UCV (Union des communes vaudoises) :

- Membre du Conseil des 50 parmi les 5 syndics délégués par le district du Gros-de-Vaud (4 séances en 2024)

Conseil des communes du LEB :

- Présidence du Conseil des communes du LEB (4 séances en 2024)

Domaines, Forêts et Bâtiments

Bâtiments :

Suivi de l'entretien des bâtiments communaux (entretien, rénovations, nettoyages :

- Immeuble rue du Bourg 1
- UAPE
- Ecoles, ch. de l'Etang 3
- Salle de l'Etang (Chauffage : mise en œuvre des mesures de quantification des consommations de gaz pour les bâtiments Etang 5 et 7)
- Ecoles/garderie/locaux commerciaux/appartements, ch. de l'Etang 7
- Chapelle
- Vestiaires / buvette du foot (géré par l'AFCE)
- Maison de Commune
- Solutionner les problèmes de tous genres sur ces bâtiments
 - o Voir avec les collaborateurs de la commune, si possible
 - o Mandater des entreprises externes, si le problème est plus grave
 - o Coordonner les collaborateurs de la commune où les mandataires
- Relation entre les utilisateurs des bâtiments, des services et de la Municipalité (EFAJE, ASIRE, direction UAPE, direction garderie, gérance, ECA, ...)
- Suivi avec la responsable des locations des dossiers ayant posé un problème lors du contrôle final de réception des clés

Travaux particuliers d'étude et d'extension sur les bâtiments communaux en 2024 :

- Salle de l'Etang, ch. de l'Etang 5 : Préparation du dossier avec les mandataires et séances avec les commissions pour le projet de rénovation de la verrière avec approbation par le Conseil communal du crédit d'ouvrage sollicité
- Bâtiment rue du Bourg 1 : Préparation du dossier avec les mandataires et séances avec les commissions pour le projet de rénovation énergétique de l'immeuble se concrétisant par l'approbation par le Conseil communal du crédit d'ouvrage sollicité
- Extension du centre sportif : préparation de l'avant-projet d'étude d'extension du centre sportif avec les différents partenaires

Forêts :

- Suivi des forêts sur le terrain
- Suivi avec le garde forestier qui gère la forêt (martelage, soumission, coupe, ...)

- Participation aux séances du triage forestier Mèbre-Talent (association de communes)
- Elaboration en concertation municipale avec un bureau spécialisé du plan de classement des arbres

Domaines :

- Fuite d'eau et réparation zone réservoir + route de Morrens

Généralités :

- Elaboration avec le Bureau Mosini&Caviezel d'un projet de réfection des chemins AF en collaboration avec les services cantonaux
- Représentation de la Commune lors des assemblées de l'EFAJE
- Séances info générale (Urbanisme, région Gros-de-Vaud, LEB)

Urbanisme, Réseaux routiers

Urbanisme :

Durant l'année 2024, 16 mises à l'enquête ont eu lieu dans la Commune d'Etagnières, dont cinq traitées comme enquêtes de minime importance. Cela concerne les demandes suivantes :

- 1- Modification de l'installation de communication mobile pour le compte de Sunrise, à la route des Ripes 6, propriété de la Tôlerie Industrielle Etagnières
- 2- Construction d'un garage double, d'une piscine chauffée par PAC, d'un réduit et d'un couvert, création de palissades, à la rue de Praz Chemard 1Bis, propriété de Mme et M. Nathalie et Claude Wagnon
- 3- Transformation du bâtiment ECA 164, création de 2 logements, rénovation thermique et pose de PAC, à la rue des Crêts 4, propriété de la Caisse de pension de l'Etat de Vaud
- 4- Mise en conformité pour la pose d'une pergola d'exposition, à la route En Rambuz 17, propriété de Immo Etagnières
- 5- Remplacement du système de chauffage existant par une pompe à chaleur air-eau, au ch. Pré des Sauges 9, propriété de M. Jean-Pierre Rigoli
- 6- Mise en conformité de l'installation de 4 silos à aliment pour bétail, création d'une porte d'accès à la rue des Crêts 8, propriété de M. Laurent Cherpit
- 7- Installation de 3 portes sectionnelles au couvert ECA 169 à la route En Rambuz 11, propriété de GVS Agrar AG
- 8- Installation d'une PAC à sonde géothermique à la rue de Praz Chemard 7, propriété de Mme et M. Sophie et Olivier Isaaz
- 9- Transformation du bâtiment ECA 174, création d'un 2^{ème} logement, création d'un balcon/terrasse, modification d'ouvertures à l'Impasse de la Combe 10, propriété de Mme et M. Michèle et Philippe Duvoisin

- 10-Construction d'un mur de soutènement et d'un escalier à l'ouest de la parcelle 507 à l'Impasse de la Combe 1, propriété de Mme et M. Agota et Raymond Rochat
- 11-Réhabilitation de 3 chambres existantes dans les surcombles, pose d'un velux (exutoire de fumée) à la rue de la Combe 39, propriété de la Communauté d'Emmaüs
- 12- CAMAC 233380 Arrachage de haie de lauriers, remise en état de la terrasse existante, pose d'un couvert de terrasse au ch. Pré des Sauges 5, propriété de Mme et M. Marceline et Denis Michellod
- 13-CAMAC 233640 Construction d'une pergola à lames amovibles en toiture au ch. Pré des Sauges 9, propriété de M. Jean-Pierre Rigoli
- 14-CAMAC 234412 Fermeture terrasse avec paroi vitrée à la ruelle Es Brits 8, propriété de Mme et M. Géraldine et Guy Fritsché
- 15-CAMAC 236566 Installation d'une pergola à la ruelle de la Mellire 2, propriété de Mme et M. Marine et Carmine Meola
- 16-CAMAC 236964 Installation d'une pergola en bois végétalisée à la rue de la Combe 19B, propriété de M. Douglas Fazzalari

Le nombre de dossiers à traiter est resté stable par rapport à 2023 mais l'effet des changements d'installation de chauffage a continué de se faire ressentir car le nombre de demandes a été plus important que dans les années antérieures à 2022. Aucun de ces objets n'ont donné lieu à des oppositions.

Dans le même temps, nous avons clos et délivré 12 permis d'habiter-utiliser pour des dossiers ouverts de 2020 à 2024.

Nous avons durant cette année assumé le suivi de 23 dossiers qui sont en cours d'exécution et dont la validation de certains datent pour les plus anciens de 2018.

Projets LEB :

L'année 2024 a continué à être riche en relations avec la compagnie de chemin de fer du LEB car deux projets majeurs impactant notre commune ont été travaillés.

Il s'agit premièrement de la réalisation d'une halte provisoire avec un quai au nord du parking de l'Etang, le long de la route cantonale (RC 401) qui ont pu se réaliser à partir de juin 2024. En parallèle, les travaux pour la création de cheminements complémentaires pour proposer une liaison plus directe en créant un passage pour les piétons, régulé et sécurisé par une signalisation lumineuse, en traversées de la RC 401 entre la boulangerie et le passage à niveau (préavis crédit d'ouvrage n°28/03.2024) ont été effectués. Le tout a pu être réalisé dans les temps et mis en service le dimanche 15.12.2024. Après quelques petits défauts de jeunesse corrigés, les installations fonctionnent désormais à satisfaction. Soucieuse de garantir la sécurité, la Municipalité a sollicité le LEB pour compléter et renforcer les grillages le long de la RC afin d'éviter les traversées sauvages.

Concernant le deuxième projet d'envergure du LEB qui consiste à la mise en souterrain du chemin de fer en traversée de localité d'Etagnières, l'année 2024 a été moins riche que 2023. Le travail s'est poursuivi entre le LEB et ses mandataires avec peu d'interaction pour la Municipalité.

Routes :

Un diagnostic complet de l'état du réseau routier communal ainsi que de la RC401 en traversée de localité a été réalisé par le bureau JM&J. Ceci a permis d'avoir une photo de la situation 2024 et de pouvoir déterminer une stratégie de gestion du patrimoine routier.

Des travaux de réfection du bas de la rue des Crêts ainsi que du trottoir en face de « l'Auberge », désormais Le 1037, ont été réalisés en même temps que la pose de la couche finale du tapi sur le chemin de la Delèze.

Plan climat et énergie :

Des réflexions préliminaires ont été menées au niveau de la Municipalité concernant une Planification Energétique Territoriale (PET) et le programme PECC (plan énergie et climat communal). Ces deux démarches nécessitant un engagement sur la durée de tous les membres de la Municipalité, il a été décidé de reporter ces dossiers à l'horizon fin 2026 – début 2027 pour le début de la prochaine législature.

Infrastructures et Environnement, Sécurité, Police des constructions, Réseaux souterrains

Cimetière

Entretien des chemins au sein du cimetière. Entretien des 4 tombes sous « contrat » plus des 2 tombes abandonnées 2 fois l'an, pour le lundi de Pâques et pour le 1er novembre
Décès de Madame Anne-Marie Pittet, Praz Chemard 3, le 5 janvier 2024
Organisations cérémonies plus poses de monuments pour
Décès de Monsieur Laurent Despont le 9 février 2024
Décès de Monsieur Francis Duvoisin le 15 mars 2024
Décès de Madame Barbara Waeny le 31 mars 2024 sans cérémonie,
Décès de Madame Yolande Nadine Bacq le 6 juin 2024 sans cérémonie,
Décès de Monsieur Landry Gallaz le 21 juillet 2024, cérémonie à Assens,
Participation éventuelle aux cérémonies à la Chapelle
Entretien intérieur des chemins, des plantes, eau + robinet et déchets
Entretien des haies intérieures/extérieures par l'entreprise Frustini en septembre/octobre

Protection civile et abri PC

Participation aux séances de la protection civile Gros-de-Vaud et aux autres assemblées des 37 communes concernées. Le 7 mars 2024 Rapport du bataillon à Oulens.
Le 12 avril 2024 à Echallens - Assemblée des comptes 2023, avec préparation des différents préavis et rapports en étant membre de la commission de gestion.
Assemblée générale le 24.04.2024 à Echallens.
Le 15 août 2024 Séance budget PCI 2025 + Rapport de la commission de gestion
Assemblée générale le 3 octobre 2024 à Echallens.
Suivi de l'Abri public à la Rue du Bourg 1. Suivi et entretien de l'ouvrage et de la porte blindée coulissante, contrôle WC et accès par le garage.

Contrôles abris privés des nouvelles constructions et des places protégées avec le Canton représenté par M. Olivier Duvoisin et le chef d'office M. Grégory Furrer.
Contrôle et suivi du compte de dispense avec le boursier.
Le compte de dispense est à zéro au 31.10.24 suite à notre demande d'abattement.
Séances avec demandes de PPE privée pour participation abris privés.
Travaux PCI du 24.09.24 au 27.09.2024, soit travaux de remplacements des 2 pistes finlandaises et reconstructions de petits ponts au sein du village plus travaux de bucheronnage.

AEM épuration des eaux de la Mortigue

M. Pierre Valet est représentant en qualité de Municipal d'Etagnières aux séances du comité de direction de l'épuration des eaux de la Mortigue comprenant les communes d'Assens (Assens, Bioley-Orjulaz et Malapalud), d'Etagnières et de St-Barthélémy. Il participe aux séances du comité qui se déroulent chaque 1^{er} jeudi du mois.
Le 6 juin 2024 a eu lieu la séance du Conseil Intercommunal, rapport et comptes 2023, diverses élections et assermentation de M. Thomas Martin en qualité de représentant de la Commune d'Etagnières, en remplacement de M. Martial Gottraux démissionnaire du Conseil communal.
Le 14 novembre 2024 séance budget 2025 plus différents préavis de modernisation de la station d'épuration.

SDIS Pompiers + DAP

Participation aux séances du Service défense Incendie et secours du Gros-de-Vaud (21 communes) en qualité de délégué de la Municipalité d'Etagnières.
Le 14 mars 2024 a eu lieu le rapport d'activité 2023 à Bercher.
Le 30 avril 2024 a eu lieu l'assemblée générale des comptes 2023 avec la préparation des divers préavis par M. Pierre Valet, Président de la Commission de gestion.
Organisation du 1^{er} août 2024 à Etagnières.
Organisation du feu du 1^{er} août avec M. le CDT Leport et M. le LT Campini.
AG le 25 septembre 2024, Séance budget 2025 et rapport de la commission de gestion à Poliez-le-Grand.
Préparation Recrutement 2025 pour le 7 novembre 2024 à Echallens pour la recherche de nouveaux sapeurs pour le DAP, distribution de Flyers, information au Conseil Communal plus envois de courriers au sein de la commune par le SDIS directement.
Coordination du DAP d'Etagnières avec les Communes d'Assens (Bioley-Orjulaz et Malapalud) et de Bettens
Le DAP d'Etagnières devient indépendant dès le 01.01.2024 à la suite de la dissolution du DAP d'Echallens

Procédés de réclame

Il existe sur le site internet de la Commune le formulaire de demande d'autorisation de procédé de réclame pour les entreprises.
Chaque demande doit être remplie au moyen de ce formulaire qui doit être contrôlé par le municipal en charge, puis soumis pour approbation et validation à la Municipalité (LPR 943.11).
Si demande de Totem ou de poteau, faire respecter le RAL communal 7022 gris Anthracite.

Ces réclames doivent être préavisée par la Municipalité concernant des réclames fixes (totem) ou temporaires (bâche manifestation) ou encore réclames Entreprise en façade ou de plein pied.

Analyses des demandes de réclames politiques et de votations populaires.

Au sujet de l'endroit de la bâche fixe (au bord de la RC 401 vers le Passage à niveau), un calendrier d'utilisation de cet emplacement est tenu par le greffe municipal.

Contrôle des Entreprises + taxes

Chaque nouvelle entreprise selon inscription au Registre du commerce avec publication dans la FAO doit s'enregistrer et s'annoncer avec le formulaire recensement des entreprises afin de définir le type d'activité et le nombre d'emplois en découlant.

Contrôle et suivi des entreprises pour les séparateurs d'huile, vidange, garage, moto, boulangerie, super marché Coop, Etrama tracteurs, restaurants, entreprises de construction, ceci en coordination avec le Canton.

Eclairage public

Toutes les sources d'éclairage de la Commune ont été changés en LED par la Romande Energie avec un système de réduction de consommation à certaines heures de la nuit.

Contrôle et suivi au quotidien de l'éclairage public s/RC et routes communales.

Etude du changement de l'éclairage des mâts des terrains de football en LED.

La gestion et l'entretien de tout l'éclairage public au sein du village ainsi que le long de la RC 401 a été confiée depuis cette extension à la Romande Energie.

Le Municipal du dicastère assume le suivi de l'éclairage en vue de son entretien.

Espaces verts + places de jeux

En coordination avec les employés communaux pour assurer l'entretien des massifs floraux, des haies communales, des surfaces de gazon communales, des terrains de sports et leurs alentours, de la taille des arbustes et de tout type de végétaux plus des travaux de planification paysagère.

Pour les grands arbres, une taille par l'entreprise Depping est requise en début d'année avec analyse et tournus des tailles.

Suivi des arbres classés. Demandes de tailles régulières et entretiens.

Informers les propriétaires de leur devoir d'entretien.

Information en préparation pour le remplacement des plantes envahissantes telles que les Laurelles et les Tuyas (sera disponible sur le site de la Commune).

Pour des demandes d'abattage d'arbre, un formulaire d'annonce est sur le site de la Commune, avec obligation de compensation.

Coordination avec les pompiers, le bucheron et les assurances à la suite de chutes d'arbres sur la RC.

Mise en conformité du règlement communal sur le patrimoine arboré soumis au service juridique du canton pour approbation, à la suite d'une mise à jour du règlement cantonal le 6.11.24.

Les places jeux, tant pour la propreté que la sécurité des engins et des alentours également, sont entretenues par des tontes régulières ou des réparations de balançoires, d'un tobogan, de panneaux de basket ainsi que des clôtures de la place de jeu de la Combe.

Les panneaux de basket sont réparés et suivis

La place de jeux de la Combe est contrôlée 1 x semaine

Permis de fouilles

Toutes nouvelles constructions qui souhaitent se connecter au réseau communal pour les eaux claires/eaux usées, l'électricité, le gaz ou la fibre optique doivent faire une demande en bonne et due forme, qui sera analysée par le Municipal en charge, puis soumis à la Municipalité pour approbation.

Demande pour tout chantier y compris pour les échafaudages et les bornes hydrantes.

La demande de fouille pour sondes géothermiques doit être indiquée dans le permis de construire et un rapport final selon prescriptions fédérales doit être remis à la fin des travaux à la municipalité.

Une demande de fouille doit grouper dans la mesure du possible tous les services.

Voirie

En coordination avec les employés communaux :

Planification des différents travaux de nettoyage du village comme le nettoyage des endroits stratégiques tels que les accès aux gares et aux quais ainsi que leurs abords. Tontes des terrains du centre sportif et des espaces verts du village et des bâtiments scolaires. Entretien des chemins piétonniers, soin des chemins agricoles, grilles et sacs de route, entretien des bassins et fontaines, pose de pare-neiges, contrôle des Moloks, entretien de la zone de l'Etang du Bois Neuf, pavoisement des rues du village lors des manifestations, assurer la maintenance de l'éclairage communal et l'entretien des bordures de routes du domaine communal, soit suivi du désherbage sur les chemins piétonniers.

Entretiens des machines et du matériel par des analyses de besoins.

Divers travaux en forêt et remise en état des chemins agricoles.

Approvisionnement en bois de feu du cabanon de pique-nique à l'Etang.

Coordination du Coup de Balai 2024 effectué par les écoles.

Déchetterie et élimination des déchets ménagers

Coordination avec les employés communaux de la gestion de toute la déchetterie en relation avec l'entreprise Metabader pour les déchets collectés à l'intérieur de celle-ci.

Pour les déchets de l'extérieur du périmètre fermé, organisation avec les différents partenaires comme l'entreprise Henry à Vufflens pour l'évacuation des légumes cuits et non cuits, des feuilles/gazon/branches avec La Compostière de Bettens et des pierres des champs avec l'entreprise Goumaz de Poliez-le-Grand.

Préparation, nettoyage et anticipation des jours d'ouvertures des mercredis après-midi et samedis matin.

Analyse constante de la meilleure manière de trier les déchets traditionnels ainsi que les déchets « spéciaux » concentrés dans la cabane (piles, néons, écrans, produits toxiques, etc...).

Garantir un chemin d'accès tant pour les habitants que les exploitations agricoles que les entreprises autorisées.

Recherches en permanence d'améliorations possibles selon les règles de la Direction Générale de l'Environnement.

Informations régulières au Conseil et « Tout ménage » à la population.

Coordination avec les services de la ville de Lausanne pour l'élimination hebdomadaire des déchets pris à domicile et pour la vidange des points de collecte de type Molok.

Suivi administratif et financier avec le Boursier de la collecte des déchets.

Participation en tant qu'Administrateur aux séances du comité de direction du périmètre Gedrel.

La mise en place d'une barrière d'accès à la zone « avant clôture » de la déchetterie afin de juguler les dépôts non autorisés à ce périmètre avec distribution à tous les usagers de la Commune d'une carte d'accès. a permis de constater une diminution des déposes inappropriées de déchets verts en particulier.

Contrôles réguliers du bon fonctionnement de la barrière et des batteries.

Police des constructions

Suivi des chantiers, des mises à l'enquête complètes et simplifiées ainsi que contrôles en fin de travaux des objets avec l'appui du STI et de sociétés spécialisées pour les contrôles énergétiques et de la sécurité des chantiers.

Les visites suivantes ont été réalisées :

Le 30.01.24 Dossier 2023-7 BERTRAND (ex-Martin)

Le 19.02.24 Dossier GENTILE

Le 13.03.24 Dossier TIMME VINS

Le 19.04.24 Dossier 2022-4 BOLLE

Le 13.05.24 Dossier 2023-8 BINGGELI

Le 14.05.24 Dossier 2021-8 BELLO / final

Le 31.05.2024

Dossier 2022-4 NIKUILLE

Dossier 2023-6 SALIERNO

Dossier 2022-7/2023-11 LADO

Dossier 2023-12 THOMET

Le 15.11.2024

Dossier 2024-2 WAGNON

Dossier 2024-6 CHERPIT

Suivi de tous les dossiers en cours tels que Chambettaz, Faillite COGEFIMMO, Turina, Giangrande, Retraites Populaires, Rigoli, Etrama.

Suivi de tous les dossiers PAC ou panneaux solaires ou géothermie avec M. Burri de BA Consulting.

Suivi de tous les dossiers simples de minime importance

Police + Police du commerce licences et horaires

Le Municipal de Police a suivi le cours RLVCR et est assermenté (plus un employé communal).

Le Municipal de Police peut mettre des amendes d'ordre et peut procéder à des avis de dénunciations, ainsi que porter plainte auprès de la Gendarmerie en fonction de la procuration délivrée par la Municipalité.

Le Municipal de Police constate des accidents et peut appeler le 117.

Le Municipal de Police est en relations tant avec la gendarmerie d'Echallens qu'avec la Police de proximité.

Le Municipal de Police au sens de la Police du Commerce assure le suivi des patentes restaurants ou commerces avec ou sans alcool ainsi que la boulangerie et il s'assure que l'affichage des prix dans les différents commerces soit conforme.

Participation aux séances d'information de la part de la Gendarmerie pour les Syndics et les Municipaux de Police.

Changements des différents miroirs à la Rue du Bourg et à la gare pour des questions de sécurité d'insertions de la Rue de la Chapelle, Rue du Bourg et de la RC 401.

Suivi des plaintes pour vandalisme.

Participation aux assemblées et séances de l'Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP).

Suivi des objets trouvés, du littering, des thématiques bruit et voisinage, des plaques étrangères à régulariser, etc...

Entretien en Municipalité avec des personnes ayant commis des incivilités au sein de notre commune avec préparation du dossier et lettre de confirmation de sanction.

Agent notificateur de l'Office des Poursuites.

Réseaux EC-EU :

Participation aux séances du comité de direction de l'AEM.

Pour ce qui est du réseau propre à notre commune, ce dernier a été en partie analysé par notre bureau technique en charge du réseau EC-EU soit le bureau Laurent Chevalier à Morges via différents contrôles et inspections au vu de certains problèmes rencontrés d'arrivée d'eaux claires dans le réseau des eaux usées.

Planification avec les entreprises partenaires du contrôle et des curages du réseau communal de canalisations.

Formation, Jeunesse et Cultes, Action sociale

EFAJE :

Membre du CA (Comité administratif)

En moyenne une séance par mois

Assemblée Générale ordinaire - 2 séances par année

Groupe de travail du CA (réorganisation du CA et rôle de chacun)

Rencontre avec les municipalités qui en font la demande

Libération des salaires et divers paiements mensuels

ASIRE :

Membre du CODIR depuis Septembre 2021, 2 séances par mois

Assemblée Générale - 4 par année

Chargée de projet (ambition 2030 – chaque membre du CODIR a un objectif à atteindre selon un plan établi sur la durée de la législature)

CET : CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Membre politique (4 secteurs : enseignants, parents, société civile et politique)

Représentante de la Commune aux Assemblées - 4 par année

Lien entre le CET et le CODIR de l'ASIRE

COMMUNAUTE EMMAÜS ETAGNIERES :

Membre du CODIR
6 séances par années
Assemblée générale – 1 par année
Rencontre avec la Direction sur demande
Démission du CODIR en automne 2024

ASSOCIATION ARC-EN-CIEL :

Membre du CODIR
6 séances par année environ

SDE (Société de divertissement d'Etagnières) :

- 1 séance en début d'année afin d'établir le calendrier des manifestations et permettre un échange en direct avec les responsables des sociétés villageoises

CIP (Conseil intercommunal de paroisse) :

Réunion de gestion des frais de cultes et du cimetière.
En 2024, travaux de rénovation de l'ancienne église d'Assens. Rencontres et diverses séances avec l'Architecte, les mandataires et la représentante (Corinne Von Kaenel) puis le représentant (Christophe Grand) de la Commune d'Assens.

PAROISSE PROTESTANTE DU TALENT :

Assemblée 2 par année

LUDOTHEQUE :

Assemblée 1 à 2 par année

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE :

Assemblée Générale 1 à 2 par année

BIBLIOTHEQUE LA COCCINELLE ETAGNIERES :

A disposition des organisatrices et bénévoles en cas de commande de matériel, etc..

REPONDANTE COMMUNALE :

- BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers) - 1 à 2 séances par année
- RSRL (Réseau Santé Région Lausanne) - 1 à 2 séances par année
- APROMAD (Association pour le maintien à domicile dont dépendent les CMS) –
2 séances par année
- ASSOCIATION DE LA MAISON DU BLE ET DU PAIN 1 séance par année

Prise de contact avec les nonagénaires de la Commune et préparation de leur réception avec les autorités communales (quatre jubilaires en 2024).

Commentaires sur les comptes 2024

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DES COMPTES

Après les écritures de bouclage le compte de fonctionnement montre un **excédent de revenus** de **CHF 1652.91** alors que le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de **CHF 119'029.00**.

Ce résultat positif est basé sur des rentrées fiscales avec un taux de l'impôt communal à **73 points**. En 2024, la valeur du point d'impôt, en fonction du décompte provisoire de péréquation 2024, est de CHF 46'900.00 (CHF 45'069.00 selon décompte final de péréquation de 2023).

L'écart budget-comptes est pour les charges de CHF 847'474.67 alors qu'il est de CHF 968'156.58 pour les revenus.

Pour cet exercice, l'écart principal pour les revenus provient entre autres des revenus des impôts, et de ceux de la péréquation alors que pour les charges, l'écart provient des amortissements complémentaires du patrimoine administratif.

Si l'on fait abstraction des opérations comptables, on constate que la **marge d'autofinancement**, à savoir le résultat purement financier (cash-flow), est de **CHF 1'354'892.00**.

La marge d'autofinancement moyenne des dix dernières années est maintenant de **CHF 942'558.00**.

Cette année, les finances de notre commune connaissent un résultat que l'on peut qualifier de très bon en grande partie dû à des rentrées fiscales et aux résultats péréquatifs supérieurs aux attentes.

Attributions aux fonds de réserve

De plus amples explications vous sont données dans ces commentaires concernant les différents éléments des comptes annuels.

Le montant total des attributions aux financements spéciaux (fonds de réserves) est de **CHF 47'509.62**.

Pour rappel, les chapitres suivants

45 - Ordures ménagères
46 – Epuration

font partie des centres budgétaires pour lesquels une **taxe affectée** est prélevée, c'est-à-dire que **les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres**, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique.

Une seule attribution est effectuée dans le cadre des financements spéciaux :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
460 – Réseaux EC-EU	CHF 24'066.62	2800.00 Fds épuration

Cette attribution compense l'excédent de revenus du chapitre 460

Les attributions aux réserves sont résumées ci-après :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
230 – Amort. et rés. non ventilés	CHF 3'443.00	2820.04 Risques perte déb.
358 – Immeuble Etang 7	CHF 20'000.00	2820.13 Fds rénov. Etang 7

Prélèvements aux fonds de réserve

Le montant des prélèvements aux fonds de réserves est de **CHF 97'572.00**. Ils se situent dans les chapitres suivants :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
230 – Amort. et rés. non ventilés	CHF 39'211.00	2820.03 Risques impôts
660 – Protection civile	CHF 58'361.00	2820.02 Disp. abris PCi

Amortissements du patrimoine administratif

Le montant total des amortissements obligatoires du patrimoine administratif (compte par nature 331) qui a été porté au budget 2024 est de **CHF 422'399.00**. Le montant effectif de ces amortissements est de **CHF 401'100.00**.

En effet, les amortissements prévus au budget 2024 pour les crédits d'ouvrages concernant le passage de l'éclairage public en LED, le renouvellement des véhicules de voirie, le réaménagement de la place des sports entre les collèges ainsi que l'aménagement de la place de jeux circulaire entre le collège et la salle de l'Etang sont devenus caducs à la suite des amortissements supplémentaires effectués au bouclage 2023.

Les amortissements du patrimoine administratif se présentent comme suit :

Chapitre	Budget	Effectif	Compte au bilan
351 – Maison de commune	65'000.00	65'000.00	1430.09 Maison de commune
353 – Collège Ch. de l'Etang 3	47'800.00	47'800.00	1430.21 Ren. Collège Etang 3

354 – UAPE	56'000.00	56'000.00	1430.18 Construction UAPE
358 – Immeuble Ch.Etang 7	126'000.00	126'000.00	1430.20 Imm. Ch. Etang 7
421 – Urbanisme	5'300.00	5'300.00	1700.01 Rév. Plan Gén. Affecta.
421 – Urbanisme	10'000.00	10'000.00	1700.06 Urb. Zone n. gare LEB
430 – Réseau routier	27'000.00	27'000.00	1410.33 Feux signal. RC 401
430 – Réseau routier	15'000.00	15'000.00	1410.34 Réf. Pré des Sauges
430 – Réseau routier	25'000.00	25'000.00	1410.32 Part PN Crêts/RC
430 – Réseau routier	20'000.00	20'000.00	1410.29 Part.supp. PN Rippes
430 – Réseau routier	4'000.00	4'000.00	1410.35 Pass. Piétons RC-gare
431 – Eclairage public	5'799.00	0.00	1430.23 Pass. Ecl. Publ. LED
433 – Voirie	4'000.00	0.00	1460.03 Renouvel. Véhicues
441 – Espaces verts, Pl. jeux	5'500.00	0.00	1410.30 Pl. sports collèges
441 – Espaces verts, Pl. jeux	6'000.00	0.00	1410.37 Pl. jeux circ. Collège

Le montant des amortissements complémentaires du patrimoine administratif (compte par nature 332) est de **CHF 674'200.00** qui se décompose comme suit :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
351 – Maison de commune	CHF 420'000.00	1430.09 Maison de commune
354 – UAPE	CHF 112'000.00	1430.18 Construction UAPE
580 – Temples et cultes	CHF 142'200.00	1650.02 Restau. ancien. église Assens

Amortissements du patrimoine financier

Les amortissements du patrimoine financier (code par nature **330**) se montent à **CHF 370'552.63**. Le plan comptable est ainsi fait qu'il cumule sous cette même rubrique les véritables amortissements du patrimoine financier (postes 1230.xx au bilan) et les défalcatons (pertes sur débiteurs).

Un montant de **CHF 42'313.32** représente des défalcatons aux chapitres **210 – Impôts** et un montant de **CHF 239.31** au chapitre **450 - Ordures ménagères et déchetterie**

En outre, l'amortissement suivant a été effectué :

Chapitre	Budget	Effectif	Compte au bilan
352 – Immeuble Bourg 1	50'000.00	50'000.00	1230.01 Imm. Bourg 1

Par ailleurs un amortissement supplémentaire de CHF 278'000.- a été décidé pour ce même poste :

Chapitre	Effectif	Compte au bilan
352 – Immeuble Bourg 1	278'000.00	1230.01 Imm. Bourg 1

Imputations internes

Les imputations internes (codes par nature 390 et 490) servent à répartir des charges et revenus entre les chapitres de la comptabilité.

Le montant des imputations internes est de **CHF 653'077.41**. Ces imputations internes sont légèrement plus élevées par rapport à celles budgétées de CHF 650'752.00.

Le détail n'est pas repris ici. Ces imputations servent à répartir des traitements, des intérêts passifs, des loyers ainsi que les charges sociales entre les différents chapitres.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Pour rappel, le compte des investissements sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches **d'utilité publique**.

Le montant total des dépenses d'investissements 2024 du patrimoine administratif est de **CHF 445'213.38**. Ces dépenses se répartissent dans les chapitres suivants :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
421 – Service de l'urbanisme	CHF 49'849.00	1700.06 – Créd. Et. urb. nv gare LEB
430 – Réseau routier	CHF 10'966.35	1410.34 – Créd. Ouvr. Pré des Sauges
430 – Réseau routier	CHF 242'198.03	1410.36 – Créd. Ouvr. Accès quai
580 – Temples et cultes	CHF 142'200.00	1650.02 – Rest. Anc. église d'Assens

Hormis les reprises d'amortissements obligatoires et supplémentaires du patrimoine administratif, il n'y a pas de recettes d'investissement lors de cet exercice.

Les dépenses d'investissement relatives à la restauration de l'ancienne église d'Assens ont été amorties via des amortissements complémentaires directement en 2024. Elles ne figurent donc pas au bilan.

Le tableau des investissements en annexe résume toutes ces opérations. En outre, il traite comme investissements les postes du patrimoine financier (postes 1230). Ceux-ci font partie des biens réalisables, parce que non soumis à la clause d'utilité publique. Une dépense de CHF 9'500.00 figure dans les postes 1230 du patrimoine financier en 2024.

Chapitre	Montant	Compte au bilan
352 – Immeuble locatif et comm.	CHF 9'500.00	1230.01 – Immeuble locatif et comm.

BILAN

Principes d'analyse du bilan

L'analyse de la structure du Bilan permet notamment de contrôler 2 points importants :

1. S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
2. Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme n'est pas supérieur au montant total des immobilisations (patrimoines administratifs et financiers).

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et la notion « Budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et en tout cas pas inférieur, aux amortissements comptables.

Actif disponible et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2024 permet de faire ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 110 à 113, sauf 1230.x)	CHF	3'324'943.00
./. engagements (total des postes 200, 230 et 259)		405'617.00

Disponible net	CHF	2'919'326.00
----------------	-----	---------------------

On remarque qu'au passif du bilan le total des fonds de réserves comptables, (chap. 28) est de	CHF	3'001'656.00
--	-----	---------------------

Le taux de couverture des réserves qui était de 79,76 % en 2023 passe à **97,3 %** en 2024.

L'excédent comptable est de **CHF 82'330.00**.

Utilisation des emprunts

En ce qui concerne l'utilisation des emprunts la situation est la suivante :

Immobilisations (patrimoines administratif et financier)	CHF	7'409'489.00
Total des emprunts (chapitres 210 et 220)		6'307'500.00

Excédent d'immobilisations	CHF	1'101'989.00
----------------------------	-----	---------------------

A noter que les actions « Romande Energie » sont introduites au bilan à leur valeur nominale soit CHF 10'000.00 (10'000 actions nominatives à CHF 1.00) poste 1200.02. A fin mai 2025, les 10'000 actions Romande Energie valaient CHF 431'000.00 générant ainsi une substantielle réserve latente.

En finalité, nous constatons une légère diminution des réserves de CHF 50'063.00 alors que dans le même temps l'actif disponible a augmenté de CHF 585'484.00 et que les

emprunts ont quant à eux diminué de CHF 414'933.00. Cette situation nous permet de retrouver un taux de couverture financière des fonds de réserve qui se rapproche de 100%.

ANALYSE FINANCIERE

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

MA = Marge d'Autofinancement. Cet indicateur exprime l'autonomie financière d'une collectivité. L'excédent des recettes courantes sur les dépenses courantes constitue la marge d'autofinancement. Elle correspond à la notion de **cash-flow** dans l'économie d'exploitation (bénéfice avant amortissement).

EN = Endettement Net. C'est l'excédent de l'endettement total sur les actifs financiers ou disponibilités, soit actifs mobiliers exigibles de suite ou à terme.

RFE = Revenus de Fonctionnement Epurés

INP = Intérêts Passifs

DIN = Dépenses d'Investissement Nettes (de l'exercice)

Les 4 ratios principaux et leurs interprétations sont :

MA / EN = capacité de financement de l'endettement.
de 0 % à 4,99 % : résultat insuffisant
de 5 % à 14,99 % : résultat moyen
dès 15 % et plus : résultat bon

MA / RFE = Capacité d'autofinancement
de 0 % à 9,99 % : résultat insuffisant
de 10 % à 19,99 % : résultat moyen
dès 20 % : résultat bon

INP / RFE = Quotité des intérêts
de 0 % à 4,99 % : résultat bon
de 5 % à 9,99 % : résultat moyen
dès 10 % : résultat insuffisant

MA / DIN = Degré d'autofinancement
de 0 % à 49,99 % : résultat insuffisant
de 50 % à 79,99 % : résultat moyen
dès 80 % : résultat bon

Application à l'exercice 2024

Pour l'exercice 2024, les montants correspondant aux chiffres-clés, arrondis au franc, sont les suivants :

		2023	2024	
MA	=	Marge d'Autofinancement	1'118'241.00	1'354'892.00
EN	=	Endettement Net	4'288'351.00	3'388'174.00
RFE	=	Revenus de Fonctionnement Epurés	6'053'860.00	6'646'885.00
INP	=	Intérêts Passifs	42'597.00	37'361.00
DIN	=	Dépenses d'Investissement Nettes	236'999.00	454'713.00

Ce qui donne pour 2024 les ratios suivants :

MA/EN	=	39.99%	(26.07% en 2023)	Bon
MA/RFE	=	20.38%	(18.47% en 2023)	Bon
INP / RFE	=	0.56%	(0.7% en 2023)	Bon
MA/DIN	=	297.97%	(471.83% en 2023)	Bon

L'exercice 2024, comme les trois précédents, est un très bon exercice avec une marge d'autofinancement de **CHF 1'354'892.00** qui est largement supérieure à la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (**CHF 942'558.00**).

La capacité de financement de l'endettement (MA/EN = **39.99%**) indique que, sur la base des résultats 2024, la Commune est à même théoriquement de ramener son endettement net à zéro sur une période de 3 ans ce qui est tout à fait correct.

La capacité d'autofinancement (MA/RFE = **20.38%**) va dans le même sens. En dépassant la valeur cible de 20%, le résultat 2024 est bien supérieur à la valeur moyenne 2023 des communes vaudoises qui est de 9 %.

Le ratio de quotité des intérêts (INP/RFE = **0.56%**), qui indique la part des revenus consacrée au paiement des intérêts se situe nettement au-dessous du seuil critique de 5%.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts au 31.12.2024 est de **0.62%**.

Le degré d'autofinancement (MA/DIN) est de **297.97%**. Cet excellent ratio n'est toutefois guère significatif sur un seul exercice car il dépend des investissements nets réalisés et une analyse sur la durée est en ce sens plus réaliste.

Avant de commenter cette analyse, il convient de répéter quelques précisions à propos de celle-ci. Contrairement à l'analyse que produit le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique), les terrains et bâtiments du patrimoine financier (postes 1230.x au bilan) **ne font pas partie** de l'actif disponible mais des immobilisations. La justification se trouve dans le fait que l'on ne peut pas considérer ces biens-fonds comme du réalisable à court terme. De plus, ils génèrent des revenus dont la commune ne saurait se passer.

L'endettement net dans le cadre de la méthode appliquée ici est donc plus important que dans la méthode SCRIS. Cette différence est conséquente puisque le total des postes 1230.x est de **Fr. 810'517.00**. Rappelons en outre que les dépenses et recettes de ces mêmes postes sont considérées comme des investissements.

Financement des investissements

Le montant des investissements bruts en 2024 est de **CHF 454'713.00**. Il n'a pas été financé par les recettes d'investissements (**CHF 0.00**). Les investissements nets se montent à **CHF 454'713.00**. Ce montant est totalement pris en charge par la marge d'autofinancement (**CHF 1'354'892.00**).

Pour les 10 dernières années, les investissements bruts (**CHF 10'919'274.00**) ont été financés à hauteur de **5.17%** par les recettes (**CHF 564'118.00**). Le solde, à savoir les investissements nets (**CHF 10'355'156.00**) a été en grande partie pris en charge par le cumul des marges d'autofinancement de la même période (**CHF 9'425'577.00**).

Le degré d'autofinancement MA/DIN moyen des dix dernières années est ainsi de **91.02%** ce qui est bon si l'on considère les importants investissements entrepris dans la période 2016 - 2020.

Évolution de l'endettement

L'excédent de la marge d'autofinancement par rapport aux investissements nets est de **CHF 900'177.00** ce qui représente le montant de la diminution de l'endettement net au bilan.

Celui-ci est maintenant de **CHF 3'388'174.00**.

L'endettement total, quant à lui, diminue de **CHF 314'693.00** passant de **CHF 7'027'810.00** à **CHF 6'713'117.00**.

Au terme de l'exercice 2024, l'endettement total par habitant est de **CHF 5'646.00** (**CHF 5'996.00** en 2023). En comparaison, l'endettement total 2023 par habitant pour l'ensemble des communes vaudoises, sans Lausanne, était de CHF 5'759.00. En incluant Lausanne cette valeur passe à CHF 7'977.00. La Commune d'Etagnières se situe donc au-dessous de la moyenne des communes vaudoises.

L'endettement net par habitant passe de **CHF 3'659.00** en 2023 à **CHF 2'850.00** en 2024.

CONCLUSIONS

Comme déjà énoncé dans les conclusions de l'exercice 2023, la diminution et le contrôle des investissements des exercices antérieurs a permis à la Commune de retrouver une capacité à investir.

Ces investissements ont été réalisés pendant les années 2020 surtout et plus faiblement en 2021, 2022, 2023 et 2024 au regard des dépenses d'investissement consenties pour les infrastructures routières en 2021 et des faibles dépenses d'investissement effectuées en 2022 pour les véhicules de voirie ainsi que le portail d'accès à la déchetterie. En 2023 les investissements ont été réalisés pour des études d'urbanisme de la zone de la nouvelle gare du LEB et des cheminements d'accès au quai de la gare provisoire du LEB, de la mise en conformité de l'éclairage public via du LED ainsi que de la rénovation de la place de jeux circulaire au chemin de l'Etang. Pour 2024, ce sont principalement les

dépenses d'investissement pour la réalisation des cheminements d'accès à la nouvelle halte du LEB ainsi que ceux pour la restauration de l'ancienne église d'Assens qui ont impactés les comptes d'investissements.

Ces investissements contenus ont bien entendu eu une incidence directe sur les résultats de l'exercice 2024 et les ratios qui s'y rapportent.

Rappelons que le ratio de "Quotité de dette brute" qui met en relation les emprunts avec les revenus de fonctionnement financiers est en situation bonne lorsque la quotité est au-dessous de 100%. Elle est moyenne à mauvaise de 100 à 200% et elle est critique au-delà. La limite maximale est de 250%.

De 2023 à 2024, ce ratio, au regard des investissements réalisés, a diminué. Il est ainsi passé de la valeur de **111.04%** à **94.89%**. Les emprunts ont diminué de CHF **414'933.00** et les revenus de fonctionnement épurés, auquel ce ratio se réfère, ont augmenté de CHF **661'868.00**.

A fin 2024, le montant actuel des emprunts sollicités est de **CHF 6'307'500.00** alors que le plafond d'emprunts est de **CHF 14,1 millions**.

L'évolution de l'endettement est le reflet des engagements réalisés. Malgré le fait que nous ne soyons pas à la limite de notre plafond d'endettement, nous devons, par la poursuite d'une gestion rigoureuse, continuer à guider notre action et orienter nos choix futurs afin de diminuer la quotité de dette brute. Cela dans le but de pouvoir faire face aux investissements que nous devons réaliser à court, moyen et long terme.

Réaliser les équipements de demain et investir judicieusement doit guider nos actions. En ce sens, la Municipalité sera attentive aux opportunités de développement des infrastructures communales et agira afin de mettre à disposition de notre population des outils d'accueil et un cadre de vie agréable. Dans cette éventualité, les crédits d'investissements adéquats seront proposés à l'approbation du Législatif.

L'Exécutif maintient sa détermination de tout mettre en œuvre afin de conserver l'équilibre des finances communales.

Comme déjà indiqué, le résultat de l'exercice 2024 est très bon au regard des contributions cantonales qui sont imposées.

Contrairement à ce que nous supputions l'année dernière au regard de la situation géopolitique et des conséquences sur l'économie, nous constatons que les rentrées fiscales des personnes physiques ont augmenté et quelles sont restées stables pour les personnes morales (sociétés, commerces et entreprises).

Pour l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques cette augmentation est de CHF 95'094.00 dans le résultat des comptes sous revue.

Par ailleurs, nous constatons une forte augmentation du produit des impôts sur les droits de mutation et les gains immobilier au gré des transactions immobilières qui se sont réalisées au sein de la commune sur lesquels nous n'avons pas d'influence. Par rapport aux comptes 2023 l'augmentation des droits de mutation est de CHF 139'068.00 et celle des gains immobiliers est de CHF 147'303.00. Nous avons également pu bénéficier d'un revenu de CHF 75'174.00 dans le chapitre de l'impôt sur les successions.

Le dégagement d'une bonne marge d'autofinancement de CHF 1'354'892.00 nous permet de contribuer à l'atteinte de nos objectifs.

Comme les années passées, nous attendrons le conseil d'automne pour l'approbation de l'arrêté d'imposition 2026. Cela permettra de connaître, de la part du Canton, les montants de la péréquation et de la facture sociale et de soumettre au Conseil communal, en complète connaissance de cause, les décisions nécessaires au respect des principes de gestion des finances communales.

Il faut noter qu'en fonction de l'introduction du nouveau plan comptable MCH2 en 2026, le pré-budget 2026 qui servira pour la détermination de l'arrêté d'imposition 2026 sera le premier document élaboré avec cette nouvelle norme comptable pour notre commune.

La Commune d'Etagnières continue son développement avec l'objectif de croître de façon raisonnée et sans à-coups au gré des velléités de réalisation des surfaces constructibles. Il faut toutefois être conscient que les effets de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ne manquent pas de créer des difficultés aux communes au regard de leur planification.

Dans cette optique, la finalisation de notre plan d'aménagement communal ainsi que du plan partiel d'affectation du secteur de la nouvelle gare du LEB devrait rapidement cerner les possibilités offertes pour le développement futur du village.

Les années qui viennent seront pleines de défis pour notre commune mais, pour certains d'entre eux, nous sommes hélas dépendants de décisions qui ne favorisent pas toujours une réalisation selon les planifications que nous nous fixons. Nous faisons notre maximum pour diminuer les effets de cette situation tout en œuvrant afin de faire avancer les dossiers.

Les projets qui se profilent sont en relation avec les aménagements routiers qui résulteront des projets ferroviaires du LEB en traversée de localité qui devraient être effectifs lors de cette décennie et qui vous ont déjà été présentés (nouvelle gare souterraine à l'horizon 2030-2033 à hauteur de la salle de l'Etang). Avant cela, les entretiens et rénovations d'infrastructures (toiture du hall d'entrée de la salle de l'Etang, rénovation énergétique du bâtiment de la rue du Bourg¹, restauration de l'église catholique d'Assens, extension des infrastructures du centre sportif, entretien du patrimoine routier communal et des chemins AF, réalisation d'un plan énergie et climat communal, etc...) nécessiteront des investissements que la Municipalité essaiera de contenir au regard de l'objectif de la diminution de l'endettement précédemment évoqué.

Faisons-en sorte de permettre à notre commune, par une gestion rigoureuse des finances communales, la concrétisation demain des réalisations projetées, tout en restant ouvert aux opportunités non prévues qui peuvent se présenter.

C'est dans ce sens que la Municipalité a la volonté de poursuivre une politique garante d'une saine gestion du ménage communal et répondant aux attentes d'une population qui évolue et qui a également de nouvelles attentes.

En finalité, nous profitons d'adresser nos remerciements à toutes celles et ceux qui œuvrent pour le bien de notre commune.

*Comptes adoptés par la Municipalité dans sa séance du 19 mai 2025.
Commentaires adoptés par la Municipalité dans sa séance du 26 mai 2025.
Objet soumis à l'approbation du Conseil communal du 26 juin 2025.*

Au nom de la Municipalité d'Etagnières

Le Syndic



P. Favre



La Secrétaire

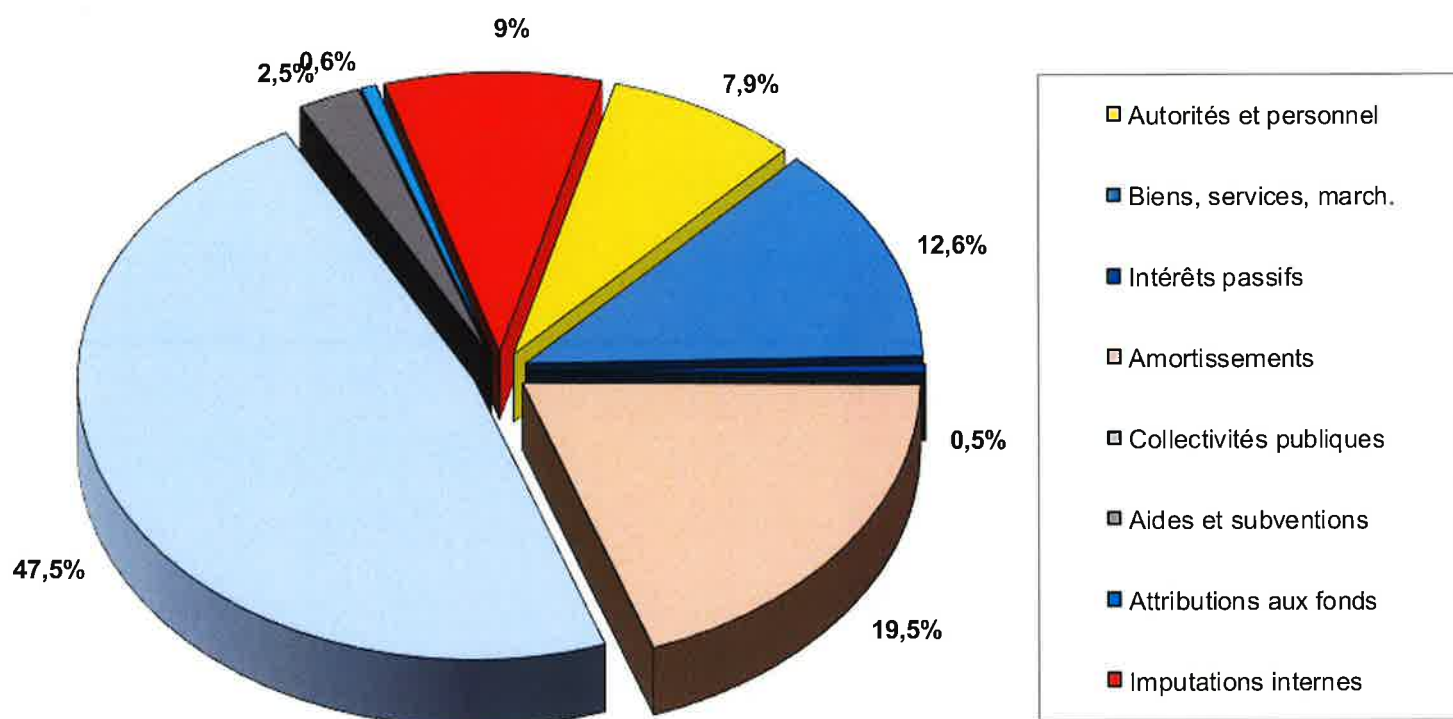


E. Thomet

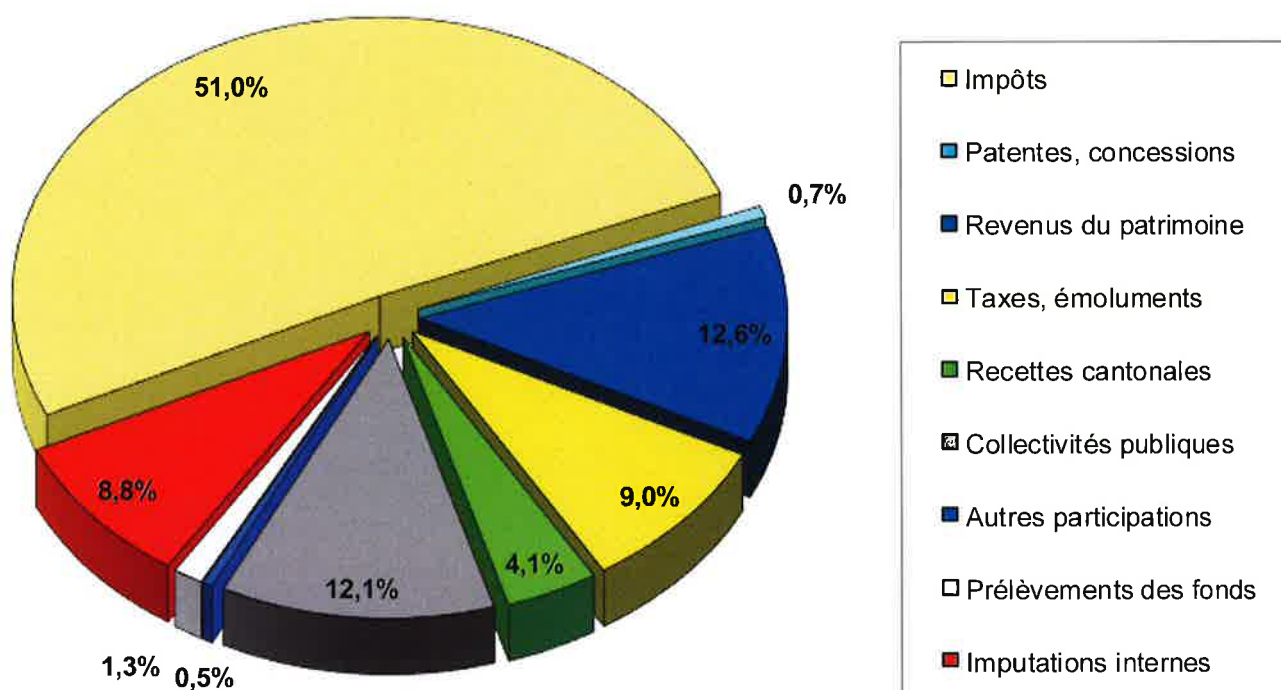
Etagnières, le 26 juin 2025

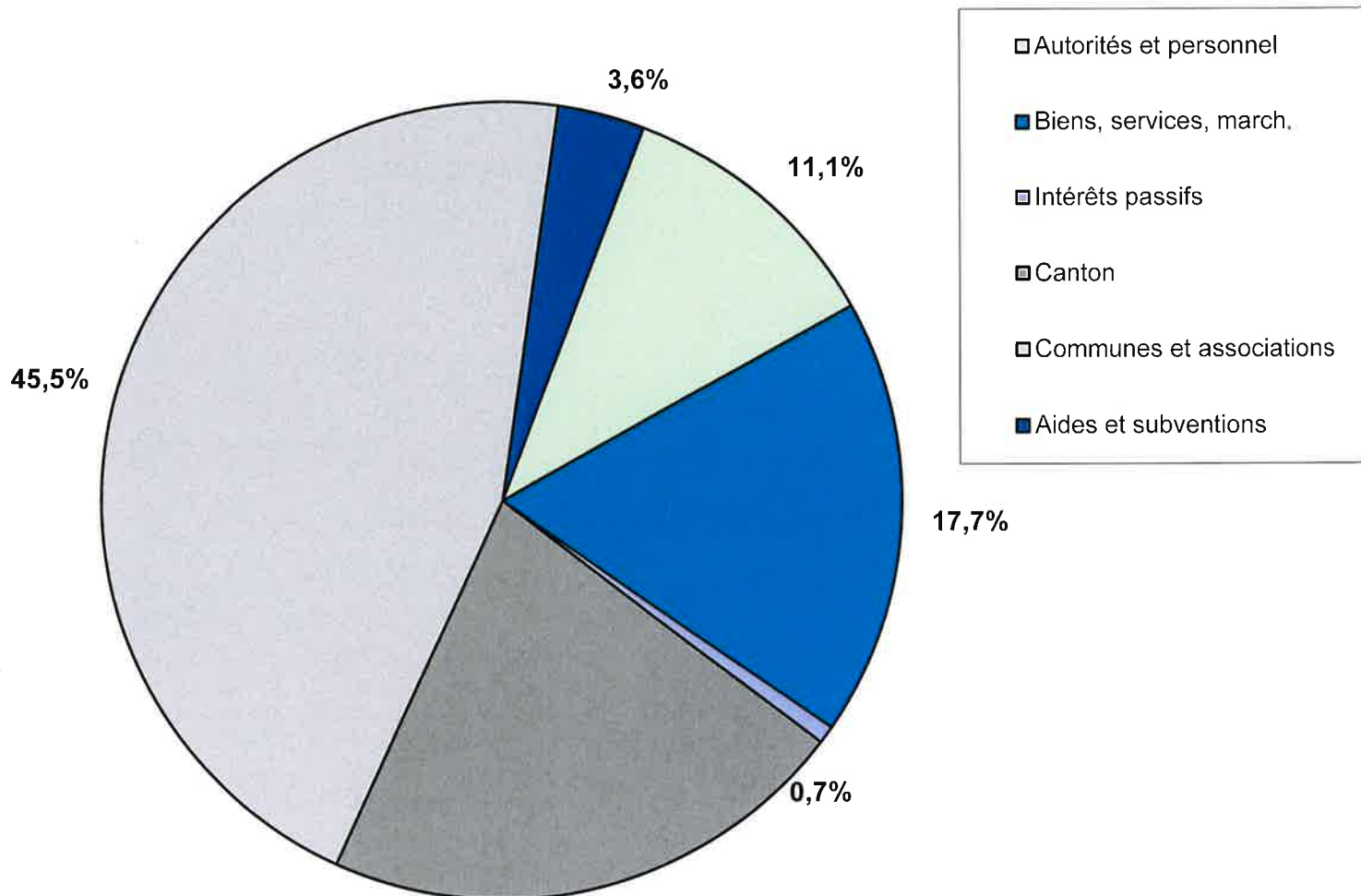
2. Tableaux et graphiques

Répartition des charges par nature

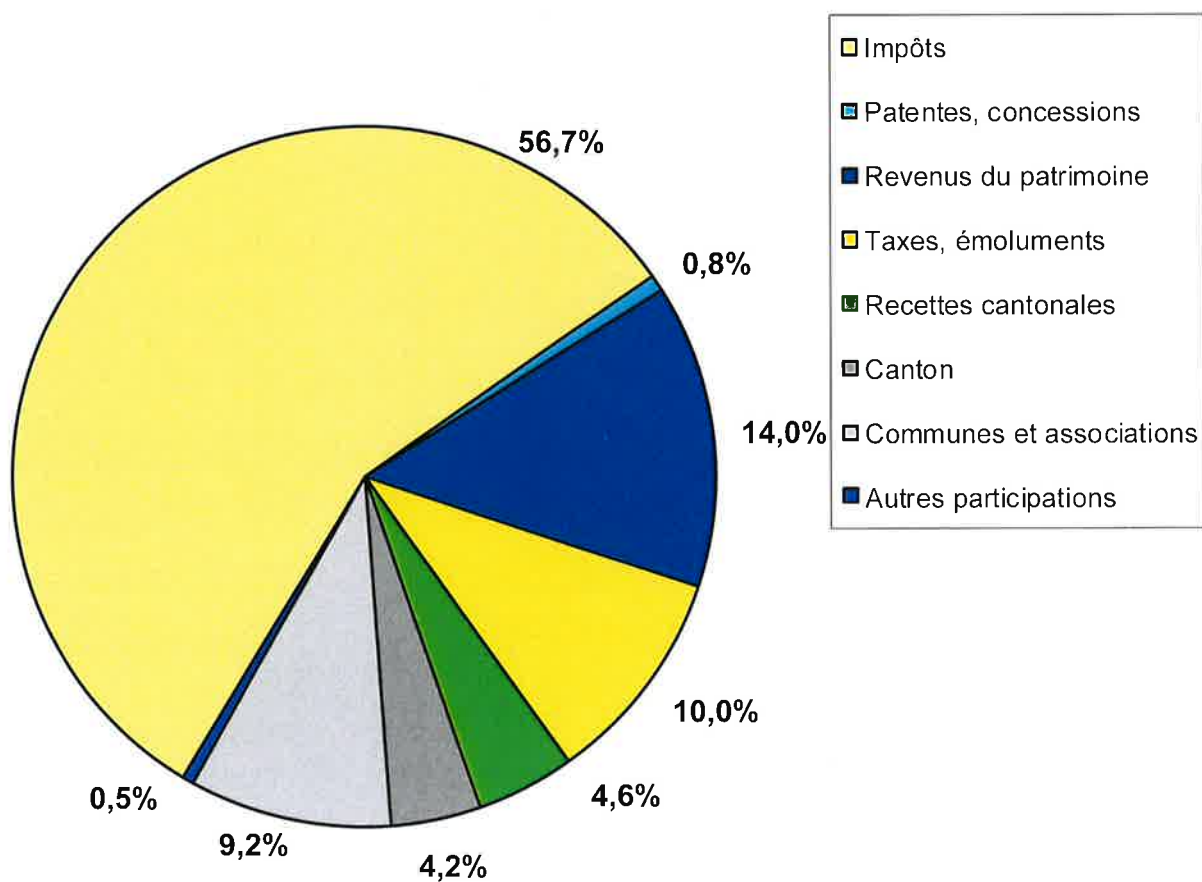


Répartition des revenus par nature

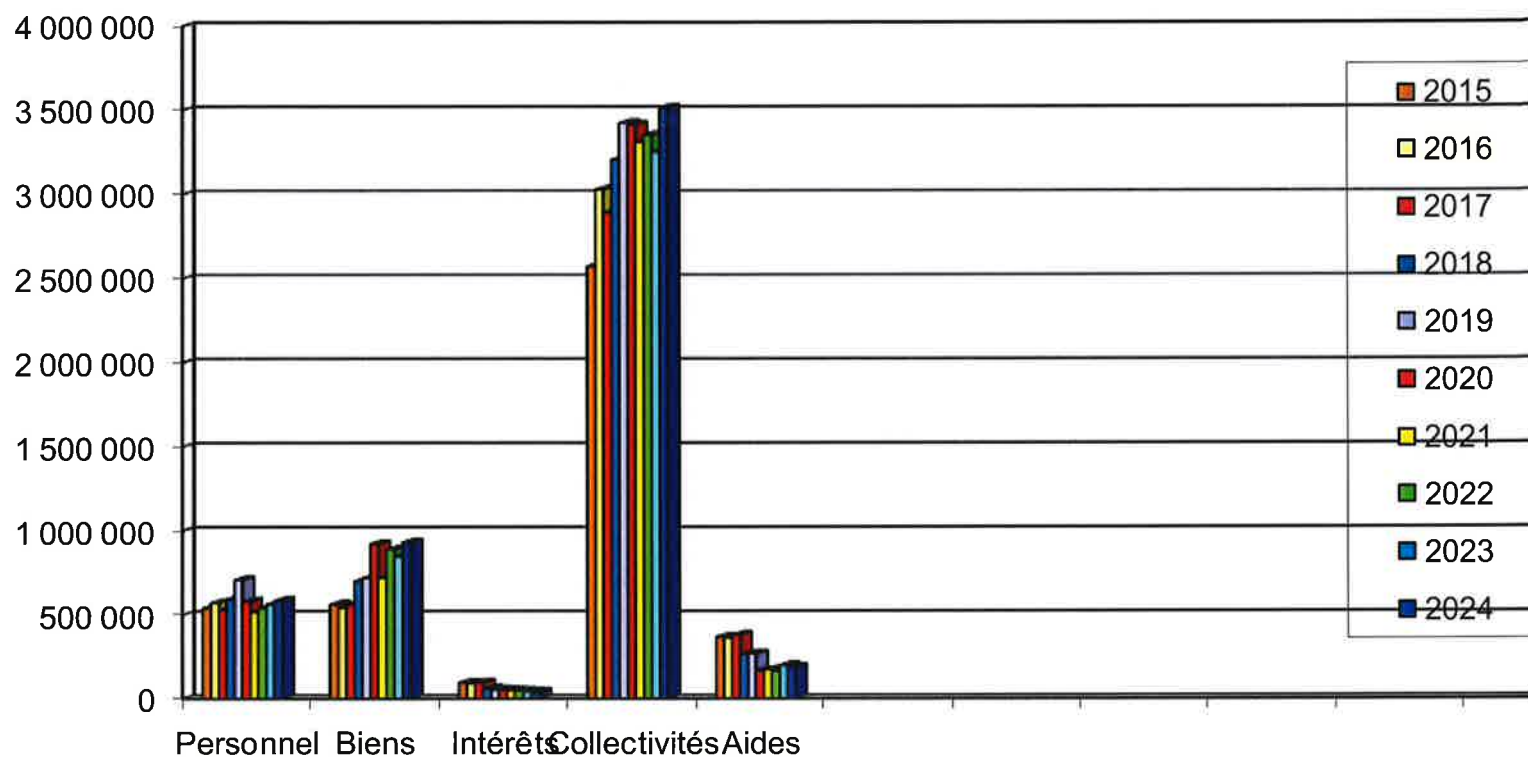




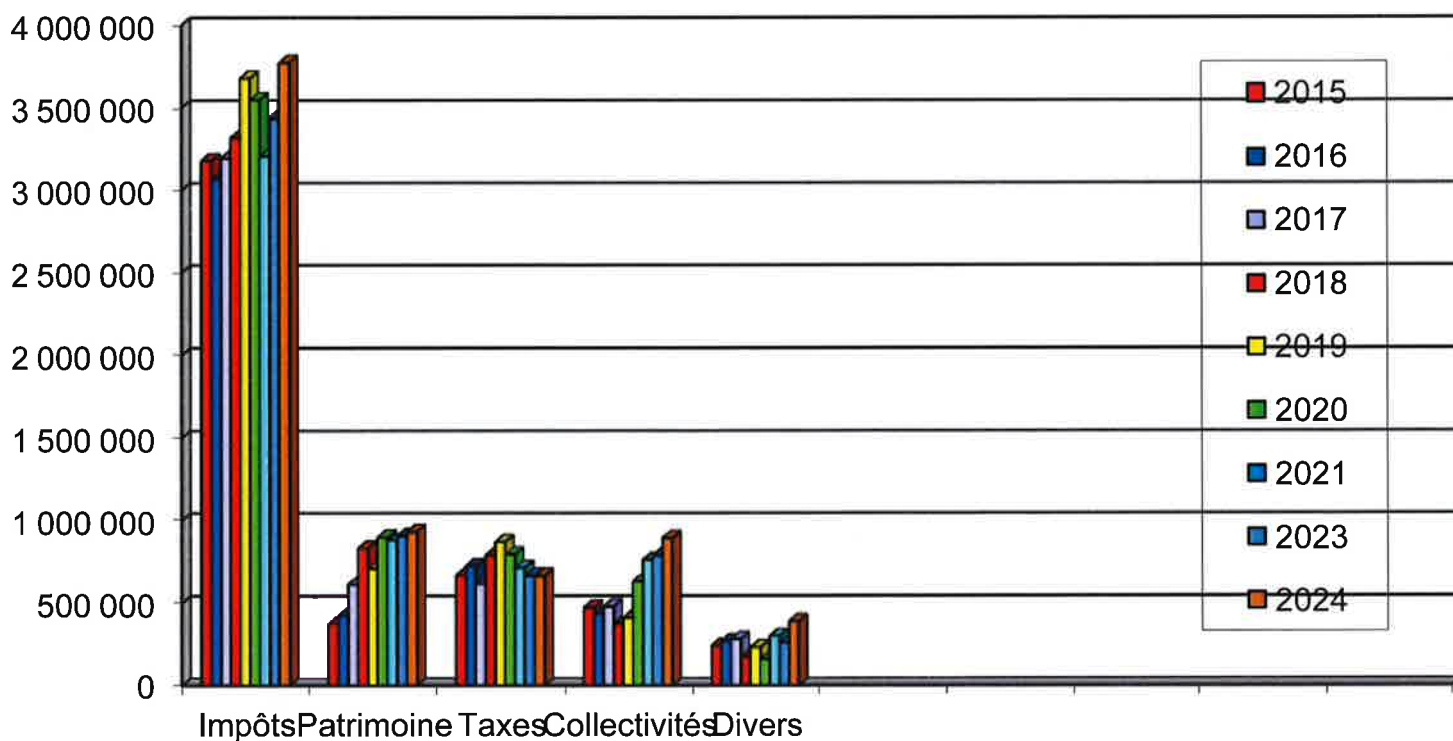
Répartition des recettes courantes



Evolution des dépenses courantes



Evolution des recettes courantes



ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

Montants globaux

Commune d'Etagnières

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre habitants	1146	1118	1119	1118	1143	1148	1148	1151	1172	1189	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	4 932 749	4 916 008	5 175 764	5 485 541	5 892 402	6 023 931	5 855 810	6 964 596	6 053 860	6 646 884	57 947 546
Charges CFE	4 169 733	4 599 337	4 470 995	4 854 775	5 184 281	5 174 143	4 811 779	5 029 315	4 935 618	5 291 994	48 521 971
Marge d'autofinancement MA	763 015	316 672	704 769	630 765	708 121	849 788	1 044 031	1 935 281	1 118 241	1 354 891	9 425 575

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	558 748	3 263 615	2 903 331	827 365	1 591 916	851 198	158 340	73 048	236 999	454 713	10 919 274
Recettes	3 785	29 040	63 023	296 930	164 045	7 296	0	0	0	0	564 118
Investissement net DIN	564 963	3 234 575	2 840 308	530 435	1 427 872	843 913	158 340	73 048	236 999	454 713	10 355 156

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	1 815 982	5 456 365	3 109 084	2 623 132	2 527 392	1 919 265	2 074 484	3 653 921	2 739 459	3 324 943	
Endettement total ET	4 066 522	10 624 808	10 413 067	9 826 784	10 450 795	9 836 783	9 106 311	8 823 514	7 027 810	6 713 117	
Endettement net EN	2 250 540	5 168 444	7 303 983	7 203 653	7 923 403	7 917 518	7 031 827	5 169 593	4 288 351	3 388 174	
Modification EN		2 917 904	2 135 539	-100 330	7 19 750	-5 885	-885 691	-1 852 233	-881 243	-900 177	1 137 634

RATIOS

MA/EN	33,90%	6,13%	9,65%	8,76%	8,94%	10,73%	14,85%	37,44%	26,08%	39,99%	27,82%
MA/RFE	15,47%	6,44%	13,62%	11,50%	12,02%	14,11%	17,83%	27,79%	18,47%	20,38%	16,27%
MA/DIN	137,49%	9,79%	24,81%	118,91%	49,59%	100,70%	669,36%	2649,33%	471,83%	297,97%	91,02%
INP/RFE	1,86%	1,80%	1,81%	1,07%	0,91%	0,83%	0,81%	0,65%	0,70%	0,56%	1,05%
Intérêts passifs	91 537	88 429	93 931	58 518	53 330	50 059	47 529	45 063	42 597	37 361	608 355
Croissance annuelle moyenne Revenus				3,48%							
Croissance annuelle moyenne Charges				2,69%							

ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

Montants par habitant

Commune d'Étagnières

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre habitants	1146	1118	1119	1118	1143	1148	1148	1151	1172	1189	
COMPTES DE FONCTIONNEMENT											
Revenus RFE	4 304	4 397	4 625	4 907	5 155	5 247	5 101	6 051	5 165	5 590	50 543
Charges CFE	3 639	4 114	3 996	4 342	4 536	4 507	4 191	4 370	4 211	4 451	42 356
Marge d'autofinancement MA	665	283	630	564	620	740	909	1 681	954	1 140	8 187

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	488	2 919	2 595	740	1 393	741	138	63	202	382	9 662
Recettes	3	26	56	266	144	6	0	0	0	0	501
Investissement net DIN	484	2 893	2 538	474	1 249	735	138	63	202	382	9 161

BILAN FIN D'ANNEE

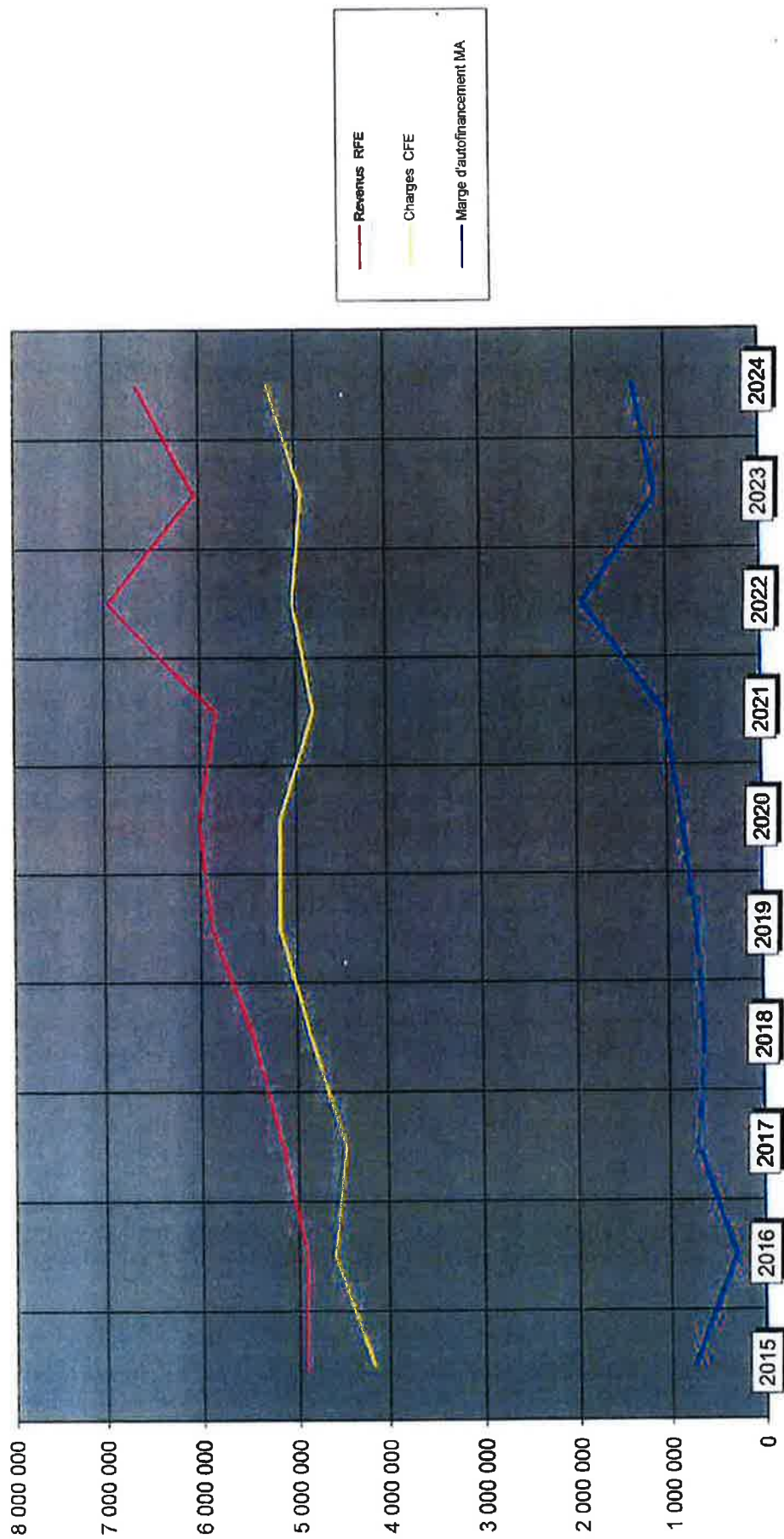
Actif disponible AD	1 585	4 880	2 778	2 346	2 211	1 672	1 807	3 175	2 337	2 796	
Endettement total ET	3 548	9 503	9 306	8 790	9 143	8 569	7 932	7 666	5 996	5 646	
Endettement net EN	1 964	4 623	6 527	6 443	6 932	6 897	6 125	4 491	3 659	2 850	
Modification EN		2 659	1 904	-84	489	-35	-772	-1 634	-832	-809	

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

	Par habitant
Investissements bruts	10 919 274
Investissements nets	10 355 156
Taux d'autofinancement des investissements bruts	86,32%
Taux d'autofinancement des investissements nets	91,02%

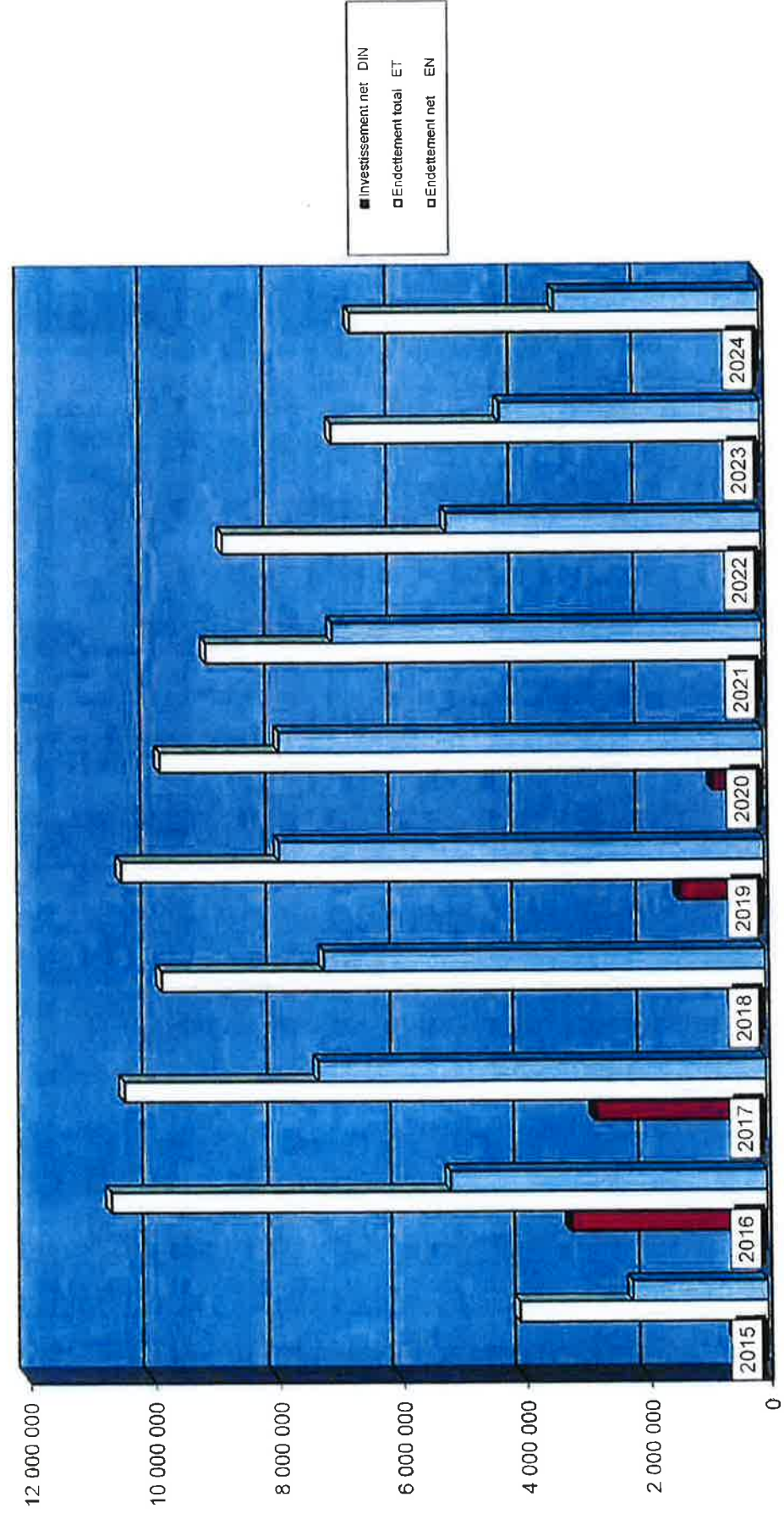
Commune d'Etagnières

Evolution du compte de fonctionnement



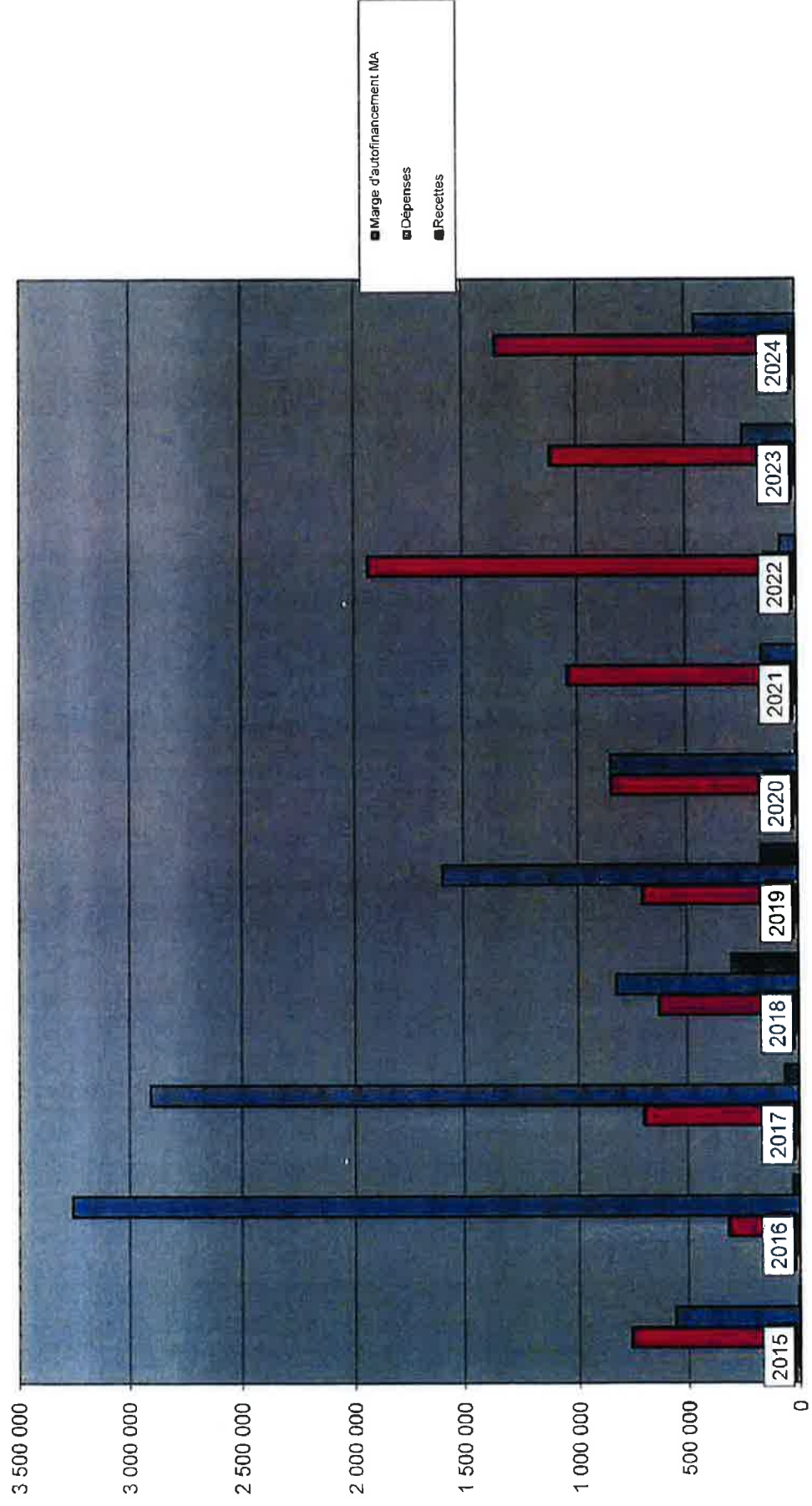
Commune d'Etagnières

Evolution de l'endettement



Commune d'Etagnières

Financement des investissements



Analyse des finances communales

Commune d'Etagnières

Exercice 2024

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	2 739 459,43	3 324 943,33	585 483,90
Immobilisations		8 358 075,25	7 409 488,63	-948 586,62
Avances aux financements sp.		0,00	0,00	0,00
Découvert		0,00	0,00	0,00
Total		11 097 534,68	10 734 431,96	-363 102,72
PASSIF				
Endettement total	ET	7 027 810,20	6 713 116,95	-314 693,25
Fonds et réserves		3 051 718,87	3 001 656,49	-50 062,38
Capital		1 018 005,61	1 019 658,52	1 652,91
Total		11 097 534,68	10 734 431,96	-363 102,72
Endettement net	EN	4 288 350,77	3 388 173,62	-900 177,15

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	7 395 880,67	7 397 533,58	1 652,91
A DEDUIRE			
Amortissements	1 403 300,00		-1 403 300,00
Mouvements réserves	47 509,62	97 572,00	50 062,38
Imputations internes	653 077,41	653 077,41	0,00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	5 291 993,64	6 646 884,17	1 354 890,53 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	454 713,38	0,00	454 713,38 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	39,99%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	20,38%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	297,97%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	0,56%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	94,89%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-13,44%	< 1.00%

INP Intérêts passifs 37 361,37 INP

3. STRUCTURE DU BILAN

3.1 Principes d'analyse du bilan

L'analyse de la structure du Bilan permet notamment de contrôler 2 points importants :

1. S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
2. Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme n'est pas supérieur au montant total des immobilisations (patrimoines administratif et financier).

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et de la notion « Budget zéro » préconisent que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et en tous les cas pas inférieur, aux amortissements comptables.

) 3.2 Actif disponible et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2024 permet de faire ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 110 à 113, sauf 1230.x)	Fr.	3'324'943.-
./. Engagements (total des postes 200, 230 et 259)	Fr.	405'617.-
Disponible net	Fr.	2'919'326.-

On remarque qu'au passif du bilan le total des fonds de réserves (Comptables, chap. 28) est de	Fr.	3'001'656.-
---	-----	-------------

Le taux de couverture des réserves, qui était de 79.44% en 2023, se rapproche de la barre des 100%, puisqu'étant de **97.26%**. L'excédent comptable n'est que de **Fr. 82'330.-**.

3.3 Utilisation des emprunts

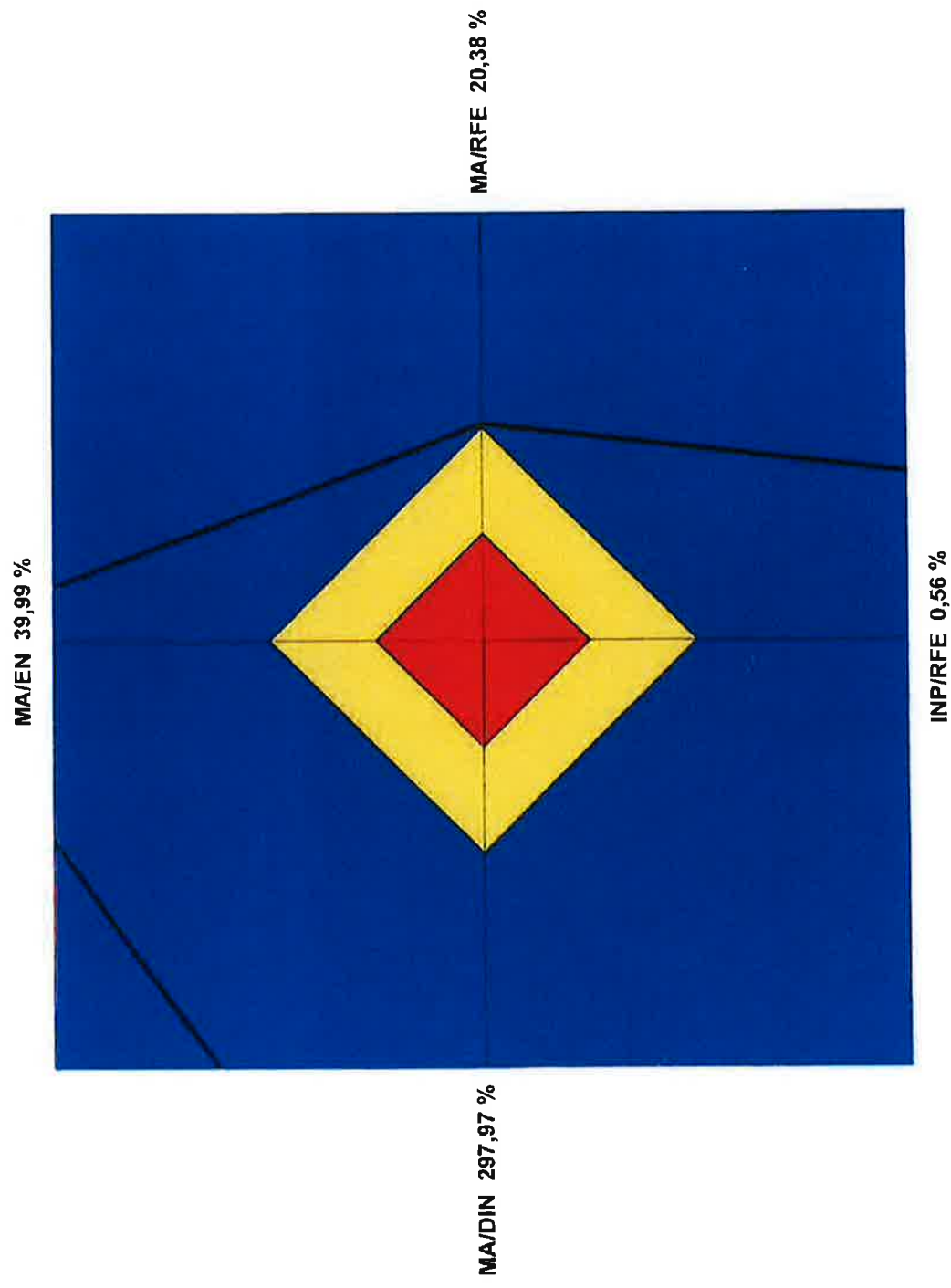
Immobilisations (patrimoines administratif et financier)	Fr.	7'409'489.-
Total des emprunts (chap. 210 et 220)	Fr.	6'307'500.-
L'excédent des immobilisations est de	Fr.	1'101'989.-

3.4 Commentaire

La structure du bilan est quasiment parfaite.

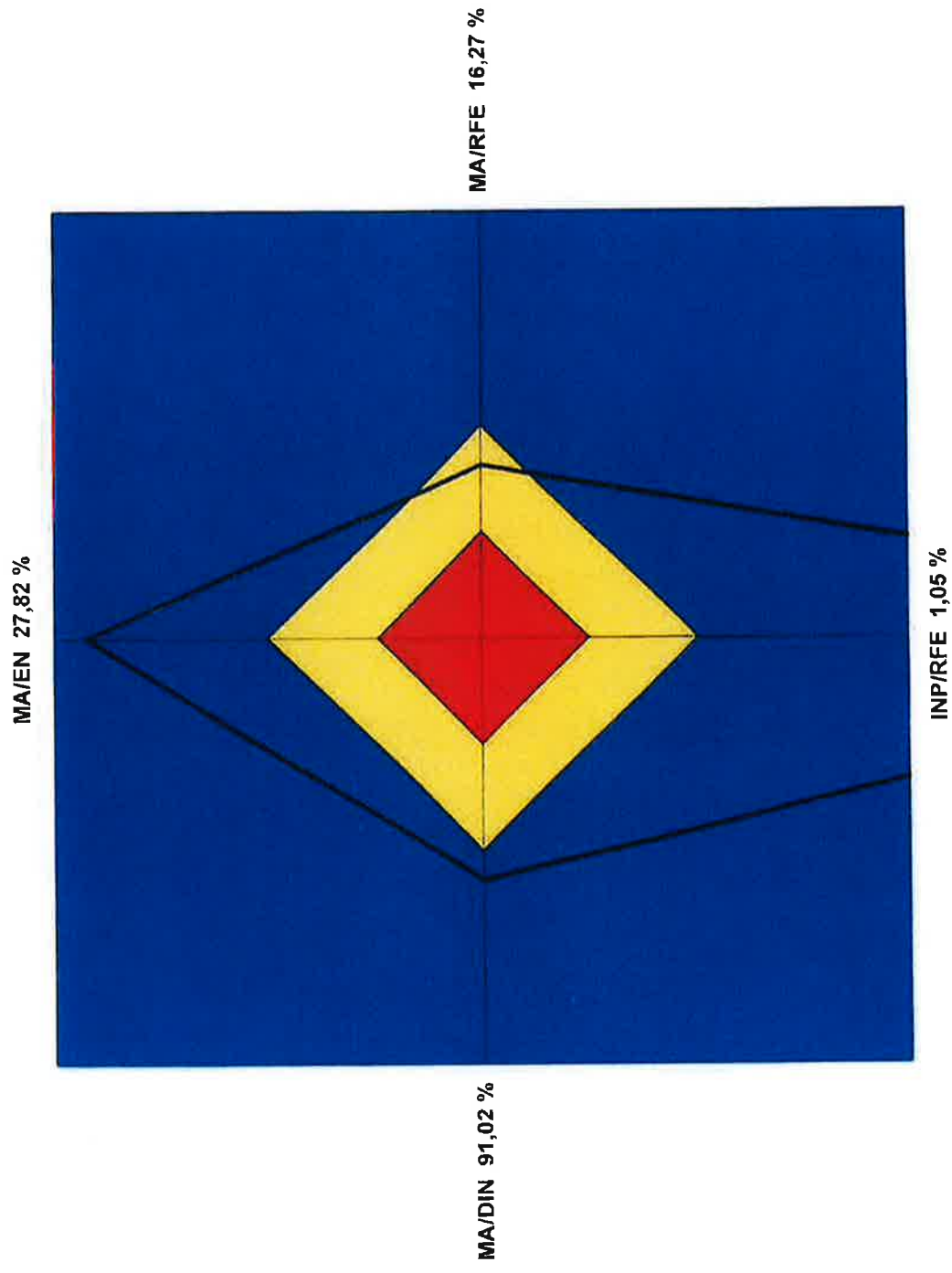
Commune d'Etagnières

Les 4 ratios de l'analyse financière du dernier exercice



Commune d'Etagnières

Les 4 ratios de l'analyse financière Ratios moyens sur 10 ans



3. Compte de fonctionnement

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'032'826.30	481'271.14	1'024'795	489'300	966'844.72	458'726.87
10	Autorités	146'433.96		138'800		142'066.49	
101	Conseil communal	23'609.70		23'000		21'945.20	
300.00	Traitements et jetons de présence	18'000.00		17'000		16'120.00	
306.00	Indemnisations et remboursements de frais	122.50		500		220.60	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'060.05		500		2'877.00	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	2'427.15		5'000		2'727.60	
102	Municipalité	122'824.26		115'800		120'121.29	
300.00	Traitements et vacations	107'498.75		103'000		110'442.50	
303.00	Assurances sociales	6'418.61		6'300		5'205.99	
306.00	Indemnisations et remboursements de frais	3'405.50		1'500		1'300.25	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	5'501.40		5'000		3'172.55	
11	Administration	173'980.27	37'019.60	172'050	45'700	171'917.65	34'882.75
110	Agence postale	77'585.60	34'978.80	77'300	45'700	78'591.85	33'956.45
306.00	La Poste, indemnisation et remboursement de frais						
311.00	La Poste, achats de mobilier, matériel et machines divers à charge de la commune	865.90		100		0.30	
315.00	La Poste, entretien d'objets mobiliers divers à charge de la commune	20.00		1'000		30.00	
318.10	La Poste, frais bancaires à cause de Jeronimo	159.88		150		143.12	
318.21	La Poste, taxes ccp 14-731693-8 propre au Service postal	242.94		300		246.20	
390.00	Imputation interne du loyer communal (351)	9'600.00		9'600		9'600.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
390.01	Imput. interne du traitement de l'agent postal (200)	66'696.88		66'000		67'763.88	
465.01	La Poste, ristourne de La Poste sur vente timbres				300		140.00
465.02	La Poste, ristourne de La Poste sur livrets récép. +PostPac etc.		131.00		100		
465.03	La Poste, ristourne de La Poste sur vignettes autoroutières				300		241.25
465.25	La Poste, Rémunération du partenaire selon contrat de Poste CH SA		34'847.80		45'000		33'575.20
111	Greffe municipal	50'279.18		50'500		47'467.45	
390.00	Imputation interne de traitement	50'279.18		50'500		47'467.45	
112	Frais d'administration	46'115.49	2'040.80	44'250		45'858.35	926.30
309.00	Autres charges administratives	120.00		150		120.00	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'767.21		3'500		5'623.22	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	3'243.00		1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers			1'000			
316.00	Redevances d'utilisation administrative	3'385.37		4'000		3'973.52	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	7'664.05		5'000		10'200.85	
317.01	Fête nationale du 1er août (dépenses à charge de la Commune)	5'061.76		4'500		2'339.75	
318.00	Frais de ports et administratifs de La Poste	3'699.10		4'500		3'491.95	
318.01	Frais de téléphone et de fax	5'392.80		6'000		5'379.90	
318.05	Site Internet "etagnieres.ch"	3'567.15		2'000		2'493.45	
318.06	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	5'989.75		7'000		7'069.95	
319.00	Cotisations, dons et frais divers	4'205.30		4'000		4'086.65	
351.00	Participations à des charges cantonales	20.00		100		20.00	
352.00	Participations à des charges intercommunales			500			
365.00	Aides et dons			1'000			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
390.00	Imputations internes de traitement					1'059.11	
436.00	Remboursements de tiers		2'040.80				926.30
13	Personnel et assurances	444'251.54	444'251.54	443'600	443'600	423'844.12	423'844.12
130	Personnel et assurances	444'251.54	444'251.54	443'600	443'600	423'844.12	423'844.12
301.00	Traitement du personnel	355'686.11		352'000		342'176.42	
303.00	Assurances sociales AVS/AC	32'840.66		31'800		31'285.87	
304.00	Caisse de pension	24'629.65		25'000		20'759.60	
305.00	Assurances accident et maladie	23'431.32		27'800		23'704.58	
306.00	Remboursement de frais	951.00		1'000		741.90	
309.00	Formation et autres charges	3'412.80		3'000		2'310.00	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	3'300.00		3'000		2'865.75	
436.03	Remboursements de tiers (APG)		3'436.50				6'092.05
490.00	Imputation interne charges du personnel		440'815.04		443'600		417'752.07
15	Culture et loisirs	38'957.25		36'115		44'632.35	
150	Culture et loisirs	38'957.25		36'115		44'632.35	
310.00	Achats mat.bureau po.bibliothèque communale						
310.01	Achats livres pour bibliothèque communale	540.60		500		315.30	
311.00	Equipement de la bibliothèque communale			500		257.80	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux			1'000		188.00	
319.00	Cotisations, dons et frais divers	18'930.00		17'000		16'554.50	
351.00	Participation au financement des écoles de musique	11'134.00		11'115		10'934.50	
365.00	Aides, subventions et contributions diverses	8'352.65		6'000		16'382.25	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
17	Sports	28'347.53		35'000		26'373.11	
170	Sports	28'347.53		35'000		26'373.11	
311.00	Achats de matériel et outillage						
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible (tonneau sans plomb)	1'531.38		1'000		295.60	
314.00	Entretien des terrains	7'092.60		1'000		1'584.92	
314.01	Entretien des installations			7'000		6'631.90	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.			1'000			
317.00	Mérites sportifs divers	871.82		1'500		607.65	
318.00	Honoraires et prestations de service	1'421.20		2'000			
365.00	Activités sportives, contributions diverses	2'300.00		5'000		2'150.05	
390.00	Imputations internes du loyer (355)	10'000.00		10'000		10'000.00	
390.01	Imputations internes des traitements	5'130.53		5'500		5'102.99	
18	Transports publics	130'916.55		151'230		133'281.75	
180	Transports publics	130'916.55		151'230		133'281.75	
365.00	Participation au bassin no 5 (art. 49 LCdF)	130'916.55		151'230		133'281.75	
19	Informatique	69'939.20		48'000		24'729.25	
190	Informatique	69'939.20		48'000		24'729.25	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	9'987.40		10'000		2'724.90	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	4'088.15		3'000		453.15	
318.00	Honoraires et prestations de services	55'863.65		35'000		21'551.20	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	1'105'322.70	4'987'990.50	1'102'584	4'267'421	1'069'149.83	4'507'828.41
20	Comptabilité, caisse communale	74'016.48	2'837.98	76'700	1'500	84'399.58	3'039.21
200	Comptabilité, caisse communale	74'016.48	2'837.98	76'700	1'500	84'399.58	3'039.21
306.00	Indemnités et remboursements de frais			200			
318.00	Frais de contentieux et de poursuites	2'927.98		3'000		3'324.81	
318.01	Honoraires et prestations de services	9'522.15		12'000		10'403.15	
390.00	Imputation interne de traitement	61'566.35		61'500		70'671.62	
436.06	Remboursements frais de rappel et poursuites		2'837.98		1'500		3'039.21
21	Impôts	63'934.71	4'134'562.07	62'300	3'588'000	68'700.08	3'643'339.86
210	Impôts	63'934.71	4'134'562.07	62'300	3'588'000	68'700.08	3'643'339.86
318.00	Indemnités de perception et impôts étrangers	20'789.85		22'000		35'103.41	
329.00	Intérêts rémunérateurs	831.54		300		333.96	
330.00	Défalcons et remises	42'313.32		40'000		33'262.71	
400.01	Impôt sur le revenu des personnes physiques		2'539'482.11		2'500'000		2'449'602.59
400.02	Impôt sur la fortune des personnes physiques		322'798.07		300'000		317'582.85
400.03	Impôt à la source		92'174.45		60'000		82'564.16
401.01	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		169'406.55		175'000		163'666.45
401.02	Impôt sur le capital des personnes morales		6'455.10		3'000		3'726.00
401.03	Impôt complémentaire sur les immeubles p.m.		24'744.60		15'000		23'106.00
402.00	Impôt foncier		289'181.05		280'000		284'236.35
404.00	Droits de mutation		240'707.50		75'000		101'640.00
405.00	Impôts sur les successions et donations		75'174.00				
406.00	Impôt sur les chiens		5'674.15		5'000		5'483.35
409.00	Impôts récupérés après défalcons		5'400.16		5'000		1'233.40
410.00	Patentes de boissons et tabacs		15'112.20		15'000		17'821.65
422.01	Intérêts moratoires		24'817.94		25'000		15'646.55
441.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		191'034.90		30'000		43'731.75

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
441.01	Impôt sur les frontaliers		11'1700.80		70'000		113'270.55
451.01	Compensation RFFA		20'698.49		30'000		20'028.21
22	Service financier	963'928.51	811'379.45	963'584	677'921	916'050.17	833'619.99
220	Service de la dette	38'896.51	37'632.42	38'552	37'352	44'081.17	42'847.02
318.00	Frais bancaires	1'535.14		1'500		1'484.10	
322.19	0.63% PostFinance PF.003891 2015-2025 (2210.23), éch. 31.03.2025	1'535.63		1'497		1'850.63	
322.20	0.69% SUVA 2016-2028 (2210.24), éch. 01.02.2028	11'730.00		11'730		12'420.00	
322.21	0.35% Postfinance PF.004662, Bât scolaire Etang 7, 2016-2026 (2210.25), éch. 19.06.2026	8'295.00		8'295		8'610.00	
322.22	0.53% Postfinance PF.004663, Bât scolaire Etang 7, 2016-2029 (2210.26), éch. 20.06.2029	3'153.50		3'154		3'657.00	
322.24	0.22% PostFinance PF.005245, Bât scolaire Etang 7, 2018-2023 (2210.28), éch. 16.01.2023					2'915.00	
322.25	0.75% BCV C.5454.39.74, 2019-2030 (2210.29), éch.04.04.2030	4'026.69		3'938		4'205.61	
322.26	0.75% BCV R 5463.97.18, 2019-2030 (2210.30), éch.30.06.2030	8'620.55		8'438		8'938.83	
441.00	Redistribution de la taxe CO2 (via facture AVS)		271.05		300		249.95
490.01	Imputations internes des intérêts passifs (plusieurs positions)		37'361.37		37'052		42'597.07
221	Rendements des titres et créances		24'360.03		15'000		21'356.97
422.00	Revenus des capitaux (BRUT avant i.a. au 1140.00)		24'360.03		15'000		21'356.97

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
222	Service financier	925'032.00	749'387.00	925'032	625'569	871'969.00	769'416.00
352.00	Attribution à provision péréquation						
352.02	Alimentation péréquation directe	925'032.00		925'032		50'000.00	
411.00	Concession, redevance de Romande Energie SA		35'297.00		35'000	821'969.00	51'696.00
452.01	Retour péréquation directe		414'090.00		424'969		543'333.00
452.02	Reprise provision péréquation						22'600.00
452.04	Solde péréquation année précédente						51'787.00
452.99	Avance péréquation		200'000.00		65'600		
490.02	Rembours d'avances sur invest. antérieurs, réseau d'égouts (460)		100'000.00		100'000		100'000.00
23	Amortissements et réserves non ventilés	3'443.00	39'211.00				27'829.35
230	Amortissements et réserves non ventilés	3'443.00	39'211.00				27'829.35
380.00	Attribut. aux fonds pour pertes sur débiteurs						
480.00	Prélèvem. sur fonds de réserve et renouvel.	3'443.00	39'211.00				27'829.35
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'710'639.95	1'029'559.88	891'425	984'734	1'275'631.94	1'025'752.56
31	Terrains	7'100.00	13'020.00		13'020	1'400.00	13'020.00
310	Terrains	7'100.00	13'020.00		13'020	1'400.00	13'020.00
318.00	Honoraires et prestations de services						
423.00	Locations des parcelles communales	7'100.00	13'020.00		13'020	1'400.00	13'020.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32	Forêts	54'442.49	31'951.30	35'700	12'000	38'667.31	33'731.20
320	Forêts	54'442.49	31'951.30	35'700	12'000	38'667.31	33'731.20
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500		193.00	
313.00	Achats de plants et autres fournitures	5'133.00		3'000		2'978.95	
314.00	Entretien des forêts, gestion technique	30'453.88		20'000		30'938.25	
314.01	Entretien des chemins forestiers	6'506.45		1'500			
314.06	Entretien de l'étang au Bois-Neuf	402.25		2'000		166.95	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000			
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	1'710.00		1'000		50.00	
318.00	Honoraires et prestations de services	6'958.59		3'000			
319.00	Cotisations diverses	200.00		200		200.00	
390.00	Imputations internes des traitements	3'078.32		3'500		4'140.16	
435.00	Ventes de bois de service et d'industrie		9'214.30		5'000		24'966.40
435.01	Ventes de bois de feu				2'000		1'280.20
436.00	Remboursements de tiers		13'556.30				590.70
451.00	Participations du Canton		9'180.70		5'000		6'893.90
35	Bâtiments	1'649'097.46	984'588.58	855'725	959'714	1'235'564.63	979'001.36
350	Eglise	5'398.91		9'260		5'455.07	
301.00	Traitements de conciergerie			1'960			
312.01	Achats d'eau	221.60		300		315.25	
312.02	Achats d'électricité	1'390.20		2'000		1'917.45	
314.00	Entretien de la chapelle			1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	1'221.85		1'000		815.30	
390.02	Imputations internes des traitements	2'565.26		2'500		2'407.07	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351	Maison de commune	531'467.99	15'864.00	111'274	13'600	476'358.97	14'552.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines						
312.01	Achats d'eau	290.80		1'000		1'546.55	
312.02	Achats d'électricité	424.10		500		1'818.00	
312.03	Achats de gaz	4'196.75		3'500		3'480.65	
313.00	Autres fournitures et marchandises	4'986.20		8'000		6'812.40	
314.00	Entretien de l'immeuble	1'427.10		1'000		840.00	
314.01	Entretien ascenseur Maison de Commune	12'634.95		10'000		1'156.25	
314.02	Entretien du Bâtiment Rue du Bourg 2 par entreprise	2'456.10		3'000		4'082.70	
		11'778.90		11'000		11'204.87	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	1'786.95		1'000		1'526.45	
318.00	Honoraires et prestations de services	4'281.59		3'500		4'543.44	
331.00	Amortissements obligatoires, Maison de commune (du 1430.09)	65'000.00		65'000		65'000.00	
332.00	Amortissements supplémentaires	420'000.00				370'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	2'204.55		3'774		4'347.66	
427.00	Revenu locatif		5'250.00		4'000		4'650.00
436.00	Remboursements de tiers		1'014.00				302.00
490.00	Imputation interne du loyer (110)		9'600.00		9'600		9'600.00
352	Immeuble locatif et commercial	383'801.17	157'957.15	112'031	158'000	100'170.53	162'087.74
301.00	Traitements de conciergerie	4'047.00				4'609.80	
303.00	Assurances sociales	969.00				95.00	
306.00	Indemnisations et remboursements de frais					1'374.71	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines						
312.01	Achats d'eau	868.70		500			
312.02	Achats d'électricité	1'806.60		3'000		4'111.19	
313.00	Autres fournitures et marchandises	948.70		3'000		841.10	
314.00	Entretien de l'immeuble			1'000			
314.01	Entretien et réfection d'appartements	12'453.70		5'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	4'875.45		8'000		6'359.00	
				1'000		3'490.60	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
318.00	Honoraires et prestations de services	18'830.19		30'000		18'273.03	
330.00	Amortissements du patrimoine financier (du 1230.01) (Construction bâtiment - 1992)	50'000.00		50'000		50'000.00	
330.01	Amortissement supplémentaire	278'000.00					
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	4'947.81		4'631		5'335.41	
390.01	Imputation interne des traitements	6'054.02		5'900		5'680.69	
423.00	Revenu locatif, locaux commerciaux, parking		53'640.00		50'000		53'640.00
423.01	Revenu locatif, 10 logements		102'894.00		107'000		104'249.75
423.02	TVA encaissée sur exercice						154.34
436.00	Remboursements de tiers		423.15				3'043.65
490.01	Imputations int. de frais de chauffage (660)		1'000.00		1'000		1'000.00
353	Collège (Chemin de l'Etang 3)	116'601.47	120'244.85	130'542	130'542	132'988.29	137'198.40
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	84.15		1'000		35.90	
312.01	Achats d'eau	1'718.35		2'500		1'609.86	
312.02	Achats d'électricité	7'746.60		7'500		7'232.50	
313.00	Autres fournitures et marchandises	1'881.07		3'000		325.93	
314.00	Entretien du collège	862.60		10'000		19'857.95	
314.01	Nettoyage par entreprise	32'945.20		35'000		33'453.81	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	4'012.24		4'000		2'303.36	
318.00	Honoraires et prestations de services	6'817.55		7'500		7'202.75	
331.02	Amortissements obligatoires, rénov.énerg. collège Etang 3 353.503.02 et 1430.21 (1'350'000.-)	47'800.00		47'800		47'800.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	5'037.92		4'742		5'463.59	6'663.00
390.01	Imputations internes des traitements	7'695.79		7'500		7'702.64	129'129.45
427.00	Locations diverses		7'253.00		3'000		1'405.95
427.01	Loyer payé par l'ASIRE		112'670.35		127'542		
436.00	Remboursements de tiers		321.50				

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
354	UAPE (Chemin de l'Etang 1)	176'968.27	136'801.10	69'582	136'400	70'711.54	136'559.90
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines						
312.01	Achats d'eau	952.00		300		1'383.90	
313.00	Autres fournitures et marchandises			1'700			
314.00	Entretien du bâtiment de l'UAPE Ch.de l'Etang 1	649.85		200			
314.01	Entretien de l'UAPE Ch.de l'Etang 1 par entreprise			2'000		287.75	
				2'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	770.75		1'000			
318.00	Honoraires et prestations de services	2'104.75		2'100		4'106.24	
331.01	Amortissements obligatoires crédit 2'052'000, CCE 25.06.215 (1430.18 et 354.503.01)	56'000.00		56'000		56'000.00	
331.02	Amortissements obligatoires crédit 150'000 CCE 28.04.2016 (1430.19 et 354.503.02)					4'000.00	
332.00	Amortissements extraordinaires	112'000.00					
390.01	Imputations internes des intérêts passifs (220)	4'490.92		4'282		4'933.65	
427.00	Loyer payé par le Jardin d'enfants (Arc-en-ciel)		2'400.00		2'400		2'400.00
427.01	Loyer payé par l'EFAJE pour l'UAPE Ch.de l'Etang 1		133'500.00		133'500		133'500.00
427.02	Vente courant électrique solaire		901.10		500		659.90
355	Centre sportif - Buvette et vestiaires	23'796.91	19'595.60	21'700	22'200	15'099.45	24'434.45
312.01	Achats d'eau	7'516.45		10'000		9'474.35	
312.02	Achats d'électricité			200			
314.00	Entretien du bâtiment	8'563.66		3'000		1'384.70	
314.01	Entretien des installations sportives	4'164.75		5'000		1'308.55	
315.00	Entretien du matériel d'exploitation	635.45		1'000		792.35	
315.01	Entretien des panneaux photovoltaïques	843.15		500			
318.00	Honoraires et prestations de services	2'073.45		2'000		2'139.50	
427.00	Locations diverses				200		200.00
427.01	Vente courant électrique solaire		4'361.25		5'000		4'920.00
436.00	Remboursements de tiers		5'234.35		7'000		9'314.45

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
490.00	Imputations internes du loyer (170)		10'000.00		10'000		10'000.00
356	Sous-sol de la salle de l'Etang	598.85	63'531.50	2'000	63'480		63'680.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500			
314.00	Entretien de l'immeuble	598.85		1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			500			
427.00	Locations diverses		41'531.50		41'480		41'680.00
490.00	Imputations internes du loyer (400+433+650)		22'000.00		22'000		22'000.00
357	Salle de l'Etang (Chemin de l'Etang 5)	1'71'399.09	97'349.25	163'000	70'500	139'432.93	72'423.75
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	1'065.68		1'000		234.80	
312.01	Achats d'eau	2'733.95		2'000		2'374.65	
312.02	Achats d'électricité	14'821.60		12'000		14'283.15	
312.03	Achats de gaz	54'602.85		45'000		51'908.20	
313.00	Autres fournitures et marchandises	3'102.21		4'000		13'435.39	
314.00	Entretien de l'immeuble	4'238.70		50'000		2'019.90	
314.01	Entretien salle Etang Ch.de l'Etang 5	27'264.80		26'000		26'107.96	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	15'597.07		7'000		7'144.72	
318.00	Honoraires et prestations de service	31'554.54		7'000		14'221.53	
390.02	Imputations internes des traitements	16'417.69		9'000		7'702.63	
427.00	Locations diverses		38'393.25		20'000		18'700.00
427.01	Loyer payé par l'ASIRE		28'000.00		28'000		26'600.00
436.00	Remboursements de tiers		3'655.00				1'169.65
490.10	Imputations internes Energie (358)		27'301.00		22'500		25'954.10

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
358	Immeuble pré. + parascolaire (Chemin de l'Etang 7)	238'632.50	361'295.13	233'236	353'592	294'856.20	356'665.12
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500			
312.01	Achats d'eau	3'699.65		4'000		5'531.90	
312.02	Achats d'électricité	3'529.95		4'000		3'270.40	
313.00	Autres fournitures et marchandises	2'212.65		3'000		2'970.79	
314.00	Entretien de l'immeuble	1'299.05		5'000		2'784.65	
314.01	Entretien part communale Ch.de l'Etang 7	13'281.25		9'500		36'712.40	
314.02	Entretien du 2ème étage construction mixte Ch.de l'Etang 7 par entreprise	7'006.70		6'500		7'955.96	
314.03	Entretien de la garderie Ch. de l'Etang 7	3'443.69				20'217.90	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	510.75		3'000		256.90	
318.00	Honoraires et prestations de service	14'737.95		13'000		27'238.00	
318.01	Honoraires et prestations de service (Administration PPE)			1'000			
331.03	Amortissements obligatoires crédit 4'110'000, CCE 28.04.2016 (1430.20 et 358.503.04)	126'000.00		126'000		126'000.00	
380.00	Attribution au fonds de rénovation bâtiment Chemin de l'Etang 7 (2820.13)	20'000.00		20'000		20'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	13'762.87		12'936		14'904.09	
390.03	Imputations internes des traitements	1'846.99		2'300		1'059.11	
390.10	Imputations internes Energie (357)	27'301.00		22'500		25'954.10	
427.01	Loyer payé par l'ASIRE pour bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 3)		44'934.21		40'000		40'454.10
427.02	Loyer payé par l'EFAJE pour bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 1)		159'480.00		159'480		159'480.00
427.03	Loyer payé pour surface commerciale dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 5, 7 et 8)		57'072.00		57'052		43'281.00
427.04	Loyer payé pour surfaces commerciales dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 6)		22'560.00		22'560		32'340.00
427.05	Loyer payé pour appartement dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 7)		20'400.00		21'000		20'400.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
427.06	Loyer payé pour appartement dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 8)		21'000.00		21'000		21'000.00
427.07	Vente courant électrique solaire				500		6'703.40
436.00	Remboursements de tiers		2'841.90				33'006.62
436.10	Remboursement de l'ASIRE		33'007.02		32'000		
359	Immeuble rue du Bourg 4	432.30	11'950.00	3'100	11'400	491.65	11'400.00
314.00	Entretien de l'immeuble			1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000			
318.00	Honoraires et prestations de service	432.30		1'100		491.65	
427.00	Revenu locatif		11'950.00		11'400		11'400.00
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	1'080'203.54	570'564.56	1'117'655	571'922	1'300'882.20	552'289.76
40	Services généraux	36'730.96		37'500		34'862.92	
400	Services généraux	36'730.96		37'500		34'862.92	
318.00	Honoraires et prestations de services			1'500			
390.00	Imputations internes des traitements	28'730.96		28'000		26'862.92	
390.01	Imputations internes du loyer (356)	8'000.00		8'000		8'000.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
42	URBANISME ET NOUVELLES CONSTRUCTIONS	56'335.39	23'932.20	43'330	17'000	47'910.01	13'200.05
420	Service technique	29'179.09	21'622.50	20'500	17'000	20'599.16	13'200.05
310.00	Frais de mises à l'enquête publique	7'170.10		3'000		2'556.55	
316.00	Redevances d'utilisation	756.70		1'000		753.90	
318.00	Contrôles d'implantation	2'661.95		1'500		1'184.70	
352.00	Emoluments du service technique intercomm.	17'946.00		15'000		15'597.40	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	644.34				506.61	
431.00	Emoluments sur les permis de construire		16'307.50		13'000		8'936.05
431.01	Emoluments sur les permis d'habiter, d'util.		5'315.00		4'000		4'264.00
421	Service de l'urbanisme	27'156.30	2'309.70	22'830		27'310.85	
318.00	Honoraires et prestations de service	11'856.30		7'000		22'010.85	
331.01	Amort.Oblig.Créd. Etud.Plan direct.Zones Règl.Pol.Constr. (160'000.-, CCE 14.12.07)	5'300.00		5'300		5'300.00	
331.02	Amort. oblig. Crédit principe ancien et accès(100'000.- CCE 30.03.23/1700.06 et 421.509.01)	10'000.00		10'000			
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)			530			
436.03	Remboursements de tiers		2'309.70				

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes et voirie	369'363.63	18'015.70	362'049	7'000	386'023.70	13'067.20
430	Réseau routier	291'129.18	8'958.30	280'589	2'000	220'777.38	7'640.50
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			1'000			
313.00	Autres fournitures et marchandises			500		150.80	
314.00	Entretien du réseau routier et chemins AF	73'631.95		50'000		25'708.32	
314.01	Entretien/réparation barrières bordure RC 401B	875.60		5'000		2'576.15	
314.02	Frais de déneigement du réseau routier	14'854.50		15'000		13'977.60	
314.05	Entretien des chemins piétonniers communaux			2'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.	4'981.57		1'000		951.10	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux			500			
318.00	Honoraires et prestations de service	2'032.55		2'500		2'625.03	
331.06	Amortissements obligatoires, Régulations feux	27'000.00		27'000		27'000.00	
331.07	340'000.- CCE 04.10.2018-1410.33	15'000.00		15'000		15'000.00	
331.12	Amortiss. obligatoires, crédit d'ouvrage route et trottoir Pré des Sauges du 1410.34 et 430.501.08						
	Amortissements obligatoires, Part PN RC 401 + Rue des Crêts / 530'000 CCE 06.11.2017	25'000.00		25'000		25'000.00	
	430.501.12						
331.13	Amortissements obligatoires supp, PN Rippes / 600'000 CCE du 23.01.2017/ 1410.29	20'000.00		20'000		20'000.00	
331.14	Am.. obl. crédit d'ét. pas. piét. RC 401 acc prov. quai (40'000 CCE 22.06.23 1410.35/430.501.13)	4'000.00		4'000			
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	6'272.96		4'989		5'755.38	
390.01	Imputations internes des traitements	97'480.05		107'100		82'033.00	
435.00	Prestations de service à des tiers		2'637.50		2'000		3'050.00
436.00	Remboursements de tiers		6'320.80				4'590.50

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431	Eclairage public	27'076.70	4'057.40	20'527		72'351.98	
312.00	Eclairage public (tous les EP)						
314.01	Entretien de l'éclairage public	10'764.40		10'000		16'792.05	
318.00	Honoraires et prestations de service	16'312.30		3'000			
331.00	Amort.obl. Passage LED EP (55'000 CCE 30.03.23 1430.23 431 501 01)			1'500			
332.00	Amortissements supplémentaires			5'799			
390.00	Imputation des intérêts passifs (220)					55'298.60	
436.00	Remboursements de tiers		4'057.40	228		261.33	
432	Passage sous-route et ascenseur	5'621.75		7'200		4'021.90	
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible						
314.00	Entretien du passage sous-route	1'862.70		1'500		2'083.15	
314.01	Entretien de l'ascenseur	1'999.85		1'000		215.00	
318.00	Honoraires et prestations de service	1'759.20		3'000		1'723.75	
433	Voirie	38'486.71	5'000.00	44'133	5'000	77'797.75	5'426.70
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines						
312.01	Achats énergie et combustible (tonneau Diesel)	2'870.20		2'000		3'730.65	
312.03	Achats énergie et combustible PIAGGIO	2'576.42		1'500			
313.00	Autres fournitures et marchandises	4'577.65		4'000		2'317.08	
314.00	Entretien des "voiries"			3'000		9'914.36	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.	348.10		1'000			
315.01	Entretien/accessoires HAKOTRAC-YANMAR	6'585.75		3'000		2'813.50	
315.03	Entretien/accessoires KIA	1'838.80		3'000		1'117.65	
318.03	Honoraires/prest.service KIA	3'994.00		5'000		5'485.60	
331.00	Amortissements obligatoires, renouvel.véhicules (du 1460.03)			4'000		4'000.00	
332.00	Amortissements supplémentaires					32'083.25	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
390.00	Imputations internes des traitements	7'695.79		8'500		8'184.04	
390.01	Imputations internes du loyer (356)	8'000.00		8'000		8'000.00	
390.02	Imputations internes des intérêts passifs (220)			133		151.62	
436.00	Remboursement de tiers						426.70
490.00	Imputations internes des déchets (452)		5'000.00		5'000		5'000.00
434	Equipement des manifestations	1'261.75		3'000		6'213.20	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			1'000		5'108.20	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	1'261.75		1'500		1'105.00	
318.00	Honoraires et prestations de service			500			
435	Places et fontaines	5'787.54		6'600		4'861.49	
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	632.55		500		750.40	
314.00	Entretien des places et cours			1'000		384.95	
314.01	Entretien des fontaines	3'000.17		3'000		1'704.20	
390.01	Imputations internes des traitements	2'154.82		2'100		2'021.94	
44	Parcs, promenades et cimetière	38'429.03		53'307		250'114.77	2'091.85
441	Espaces verts - Place de jeux	33'092.61		47'307		244'453.12	2'091.85
311.00	Achats de mobilier, matériel d'agrément			1'000		1'164.00	
312.01	Achats d'eau (sous compteur de la Maison de Commune)	474.25		1'000		424.10	
313.00	Autres fournitures, marchandises et fleurs	8'437.22		6'000		7'944.86	
314.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	7'312.85		8'000		15'982.62	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	1'098.35		2'000		1'582.15	
318.00	Honoraires et prestations de services	378.35		500		161.55	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
331.00	Amortissements obligatoires, Réaménagement place de sport entre les collèges (1410.30 et 441.501.02)			5'500		5'500.00	
331.01	Amort. Oblig. Pl. Jeux circulaire (60'000.- CCE 22.06.23 1410.30 et 441.501.02)			6'000			
332.00	Amortissements supplémentaires Place de sport entre les collèges					136'500.00	
332.01	Amortissements supplémentaires, place de jeux Ch.Etang					61'931.90	
390.00	Imputations internes des traitements	15'391.59		16'500		12'324.21	
390.01	Imputations internes des intérêts passifs (220)			807		937.73	
436.00	Remboursements de tiers						2'091.85
442	Cimetière	5'336.42		6'000		5'661.65	
311.00	Achats de mobilier, matériel et outillage			500			
314.00	Entretien du cimetière	2'258.10		2'500		2'580.60	
390.00	Imputations internes des traitements	3'078.32		3'000		3'081.05	
45	Ordures ménagères et déchetterie	220'801.15	170'046.21	245'443	173'896	232'813.46	174'718.64
450	Ordures ménagères et déchetterie	5'361.51	167'435.92	5'043	169'596	9'834.39	169'648.29
318.00	Honoraires et prestations de service						
319.00	TVA 3 % - Taux forfaitaire AFC	5'122.20		5'043		27.55	
330.00	Défalcation sur taxes déchets (2006=21.330.9)	239.31				5'873.04	
434.00	Taxes sur les déchets des ménages		85'086.06		85'000	3'933.80	83'626.30
434.01	Taxes sur les déchets des résid.secondaires		219.98		500		211.49
434.02	Taxes sur les déchets des entreprises		20'310.26		20'000		18'638.48
434.03	Taxes sur les déchets provenant de la vente des sacs (de Gedrel SA)		49'167.41		50'000		53'477.27
434.09	TVA 8.1 % sur les taxes déchets		12'652.21		12'596		12'058.75

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2024 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
436.00	Remboursements de tiers				1'500		1'636.00
451	Ordures ménagères	62'980.20		69'000		67'500.84	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	1'423.00		4'000		3'151.70	
314.00	Entretien de mobilier, matériel et machines			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	5'701.20		6'000		5'578.30	
352.00	Elimination des ordures ménagères	55'856.00		58'000		58'770.84	
352.01	Traitement des déchets urbains			500			
452	Déchetterie communale	152'459.44	2'610.29	171'400	4'300	155'478.23	5'070.35
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			100			
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	1'636.60		1'000		769.35	
314.00	Entretien de la déchetterie			2'000		2'830.00	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	1'383.40		1'000		535.25	
318.00	Honoraires et prestations de services	17'443.13		500		9'544.76	
352.00	Elimination des déchets encombrants	43'764.55		50'000		46'775.66	
352.01	Elimination des déchets compostables	11'561.70		30'000		12'898.20	
352.02	Elimination du papier et du carton	7'995.45		10'000		13'665.00	
352.03	Elimination des verres	8'699.67		9'000		9'161.86	
352.04	Elimination des métaux (ménagers)	1'670.10		2'500		1'890.30	
352.05	Elimination des autres déchets recyclables (plast.+huiles)	911.25		2'000		1'282.70	
352.06	Elimination des déchets spéciaux, toxiques et pneus	583.20		1'500		580.55	
352.07	Elimination des autres déchets (inertes, carnés)	8'749.97		11'000		8'860.20	
352.08	Elimination des déchets de cuisine	17'613.00		21'000		17'517.40	
390.00	Imputations internes des traitements	25'447.42		24'800		24'167.00	
390.01	Imput. int. élimination déchets voirie (433)	5'000.00		5'000		5'000.00	
431.00	Emoluments divers		656.00		300		1'095.99
436.00	Remboursements de tiers		1'954.29		4'000		3'974.36

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Réseaux d'égouts et épuration	358'543.38	358'570.45	374'026	374'026	349'157.34	349'212.02
460	Réseaux d'égouts et épuration	358'543.38	358'570.45	374'026	374'026	349'157.34	349'212.02
314.00	Entretien des canalisations et collecteurs	29'015.75		30'000		30'275.90	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	25'100.25		20'000		16'192.90	
319.00	TVA 3 % - Taux forfaitaire AFC	7'390.40		11'221		9'074.45	
352.00	Participations versées à l'AEM	170'918.15		173'894		172'652.80	
381.00	Attributions au financem. spécial (2800.00)	24'066.62		36'411		18'939.35	
390.02	Rembours d'avances sur invest. antérieurs, réseau d'égouts (222)	100'000.00		100'000		100'000.00	
390.03	Imputations internes des traitements	2'052.21		2'000		2'021.94	
434.00	Taxe unique de raccordement				20'000		
434.01	Taxe unique complémentaire de raccordement		4'160.00		1'000		516.95
434.02	Taxe annuelle d'entretien des collecteurs		115'378.20		110'000		113'715.90
434.03	Taxe annuelle d'épuration		212'000.00		215'000		209'854.54
434.09	TVA 8.1 % sur les recettes du chapitre 460		26'818.60		28'026		25'124.63
436.00	Remboursements de tiers		213.65				
47	Cours d'eau			2'000			
470	Cours d'eau			2'000			
314.00	Entretien et curage des ruisseaux			2'000			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES	872'007.45	272.70	865'213		734'200.45	166.60
52	Enseignement primaire / secondaire	660'483.60	272.70	796'125		679'171.30	166.60
520	Enseignement primaire / secondaire	660'483.60	272.70	796'125		679'171.30	166.60
306.00	Indemnités et remboursements de frais	230.00					
352.00	Particip. arrondissement scolaire Echallens (ASIRE)	542'233.20		663'347		569'490.00	
352.01	Particip. aux classes de développement (Pris en charge par l'ASIRE)			1'000			
352.02	Participations aux transports scolaires	118'020.40		130'778		109'681.30	
366.00	Frais de transports scolaires			1'000			
436.00	Remboursement de tiers		272.70				166.60
53	Enseignement spécialisé (Facture sociale)	38'786.60		38'788		26'169.80	
530	Enseignement spécialisé (Facture sociale)	38'786.60		38'788		26'169.80	
351.02	Bourse d'études et d'apprentissages	38'786.60		38'788		26'169.80	
58	Temples et cultes	172'737.25		30'300		28'859.35	
580	Temples et cultes	172'737.25		30'300		28'859.35	
332.00	Amortissement supplémentaire	142'200.00					
352.00	Participations intercommunales	537.25		300		286.60	
365.00	CIP (paroisse St-Germain) et paroisse du Talent	30'000.00		30'000		28'572.75	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	SECURITE	267'898.52	77'777.30	289'088	14'000	244'641.52	26'494.50
60	Police	148'111.05	7'002.00	156'050	3'000	130'374.41	8'632.00
600	Police	148'111.05	7'002.00	156'050	3'000	130'374.41	8'632.00
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	10.00		200			
319.00	Cotisations diverses	140.00		100		100.00	
351.00	Réforme policière	144'750.00		144'750		129'793.00	
351.01	Réforme policière, décompte année précédente	2'698.00		10'000			
390.00	Imputations internes des traitements	513.05		500		481.41	
431.00	Emoluments de licences		3'272.00		2'000		1'876.00
436.01	Réforme policière				1'000		4'316.00
437.00	Amendes et contraventions perçues		3'730.00				2'440.00
61	Signalisation routière	2'259.40	513.30	10'000		556.85	258.50
610	Signalisation routière	2'259.40	513.30	10'000		556.85	258.50
311.00	Achats de mobilier et matériel spécialisé			3'000			
314.00	Entretien de la signalisation routière	2'259.40		2'000			
314.01	Entretien du marquage routier			5'000			
436.00	Remboursements de tiers		513.30				258.50

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	Contrôle des habitants	43'121.97	11'741.00	43'800	11'000	42'934.76	16'884.00
620	Contrôle des habitants	43'121.97	11'741.00	43'800	11'000	42'934.76	16'884.00
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			200			
310.01	Passeports et cartes d'identité	595.15		1'500		1'378.50	
318.00	Honoraires et prestations de services	140.00		200		150.00	
351.00	Etrangers et asile - Taxes	5'447.00		5'000		5'589.05	
390.00	Imputation interne des traitements	36'939.82		36'900		35'817.21	
431.00	Emoluments divers		4'105.00		2'500		3'572.00
431.01	Passeports et cartes d'identité		1'120.00		2'500		2'660.00
431.02	Etrangers et asile - Taxes		6'516.00		6'000		10'618.00
436.00	Remboursements de tiers						34.00
63	Police sanitaire	67.30		1'000			
630	Police sanitaire	67.30		1'000			
318.00	Honoraires et prestations de services	67.30		1'000			
64	Service des inhumations	1'088.55		1'000		154.45	
640	Service des inhumations	1'088.55		1'000		154.45	
318.00	Honoraires et prestations de services	1'088.55		1'000		154.45	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	Service de défense incendie et de secours	38'482.80		42'243		38'270.80	560.00
650	Service de défense incendie et de secours	38'482.80		42'243		38'270.80	560.00
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux			1'000			
352.00	Participations à des charges intercommunales	32'482.80		35'243		32'270.80	
390.00	Imputations internes du loyer (356)	6'000.00		6'000		6'000.00	
465.00	Participations et subventions de tiers - ECA + SDIS						560.00
66	Protection civile	32'367.45	58'521.00	32'595		29'950.25	160.00
660	Protection civile	32'367.45	58'521.00	32'595		29'950.25	160.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			100		1'346.25	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000			
318.00	Honoraires et prestations de services	270.25		1'000			
352.00	Participations à des charges intercommunales	31'097.20		29'495		27'604.00	
390.01	Imputations int. de frais de chauffage (352)	1'000.00		1'000		1'000.00	
436.00	Remboursements de tiers		160.00				160.00
480.00	Prélèvements sur la réserve 2820.02		58'361.00				
68	Stand de tir	2'400.00		2'400		2'400.00	
680	Stand de tir	2'400.00		2'400		2'400.00	
352.00	Participations intercommunales	2'400.00		2'400		2'400.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	ACTION SOCIALE	1'326'982.21	250'097.50	1'257'646	102'000	1'123'524.00	144'333.65
71	Service social	405'674.21	1'813.30	336'338	2'000	339'623.00	1'333.65
710	Service social	405'674.21	1'813.30	336'338	2'000	339'623.00	1'333.65
352.01	Participation à l'EFAJE du Gros-de-Vaud et Environs	390'728.00		320'000		322'000.00	
365.00	Aides, subventions à institutions privées	6'775.00		8'000		9'887.50	
365.02	Aides, subventions ARASPE	6'137.20		6'338		6'058.50	
365.03	Aides, subventions sur la taxe aux sacs	2'034.01		2'000		1'677.00	
436.00	Remboursements de tiers		1'813.30		2'000		1'333.65
72	Prévoyance sociale (facture sociale)	921'308.00	248'284.20	921'308	100'000	783'901.00	143'000.00
720	Prévoyance sociale (facture sociale)	921'308.00	248'284.20	921'308	100'000	783'901.00	143'000.00
351.01	PC à domicile et hébergement	305'214.00		305'214		210'424.00	
351.02	Assurance maladie	136'910.00		136'910		100'574.00	
351.06	RI et participation cantonale à l'ass.chômage (Facture sociale)	253'753.00		253'753		177'250.00	
351.07	Subventions et aides aux pers. handicapées (Facture sociale)	149'679.00		149'679		100'695.00	
351.08	Prestations pour la famille et autres prest.sociales (Facture sociale)	75'752.00		75'752		51'581.00	
351.10	Facture sociale - décompte année précédente		43'284.20			143'377.00	
451.00	Facture sociale - décompte année précédente		155'000.00				
451.10	Avance facture sociale		50'000.00				
451.99	Reprise provision facture sociale				100'000		143'000.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges	7'395'880.67		6'548'406		6'714'874.66	
Total des revenus		7'397'533.58		6'429'377		6'715'592.35
Excédent de charges				119'029		
Excédent de revenus	1'652.91				717.69	

Comptes d'investissement (par nature)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
5	Dépenses	445'213.38		1'383'000		236'998.85	
50	Investissements propres	303'013.38		1'123'000		236'998.85	
52	Prêts et participations permanentes	142'200.00		260'000			
6	Recettes		1'075'300.00		422'399		1'056'413.75
68	Reprise des amortissements		1'075'300.00		422'399		1'056'413.75
	Total investissements						
	Total produits d'investissement	445'213.38	1'075'300.00	1'383'000	422'399	236'998.85	1'056'413.75
	Investissement net				960'601		
	Excédent du résumé d'investissement	630'086.62				819'414.90	

4. Compte d'investissement

Comptes d'investissement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
3	DOMAINES ET BATIMENTS	0.00	826'800.00	350'000	294'800	0.00	668'800.00
351	Maison de commune	0.00	485'000.00	0	65'000	0.00	435'000.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires (Rénov.Maison de commune - 1430.09)		65'000.00		65'000		435'000.00
681.01	Reprise des amortissements supplémentaires		420'000.00		0		0.00
352	Immeuble locatif et commercial	0.00	0.00	0	0	0.00	0.00
353	Collège (Chemin de l'Etang 3)	0.00	47'800.00	0	47'800	0.00	47'800.00
681.02	Reprise des amortissements obligatoires (rénov.énerg.+physique collège Etang 3 - 1430.21)		47'800.00		47'800		47'800.00
354	UAPE (Chemin de l'Etang 1)	0.00	168'000.00	0	56'000	0.00	60'000.00
681.01	Reprises des amortissements supplémentaires		112'000.00		0		0.00
681.02	Reprise des amort.obligatoires UAPE + jardin d'enfants (2'052'000.- 1430.18)		56'000.00		56'000		56'000.00
681.03	Reprise des amort.obligatoires aménagements extérieurs UAPE (150'000.- 1430.19)		0.00		0		4'000.00
357	Salle de l'Etang (Chemin de l'Etang 5)	0.00	0.00	350'000	0	0.00	0.00
503.05	Crédit d'ouvrage entretien salle Etang (hall + façades 550'000.- CCE 26.09.2024 1430.22)	0.00		350'000		0.00	

Comptes d'investissement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
358	Immeuble pré. + parascolaire (Chemin de l'Etang 7)	0.00	126'000.00	0	126'000	0.00	126'000.00
681.04	Reprise amort.obligatoires bât.scol., garderie, commercial, appart.(crédit 4'110'000.-1430.20)		126'000.00		126'000		126'000.00
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	303'013.38	106'300.00	773'000	127'599	236'998.85	387'613.75
421	Service de l'urbanisme	49'849.00	15'300.00	58'000	15'300	78'405.60	5'300.00
509.01	Crédit d'étude urbanisme zone nouvelle gare LEB	49'849.00		58'000		78'405.60	
681.01	Reprise amort. oblig. plan directeur, plan de zones et régl. police constr. (c.1412.07 et 1700.01		5'300.00		5'300		5'300.00
681.02	Reprise amort. oblig. crédit accès piétonnier		10'000.00		10'000		0.00
430	Réseau routier	253'164.38	91'000.00	715'000	91'000	41'362.75	87'000.00
501.08	Crédit d'ouvrage route et trottoir Pré des Sauges	10'966.35		0		0.00	
501.13	Crédit d'étude Passage piéton RC 401, accès provisoire quai LEB	0.00		0		41'362.75	
501.14	Crédit d'ouvrage Passage piéton RC 401, accès provisoire quai LEB	242'198.03		515'000		0.00	
501.15	Crédit d'ouvrage réfection tapis rue des Crêts, chemin de la Delèze	0.00		100'000		0.00	
501.16	Crédit d'étude requalification RC 401 avec le canton	0.00		100'000		0.00	
681.07	Reprise des amortissements obligatoires (Participation PN Les Rippes - 1410.29)		20'000.00		20'000		20'000.00
681.09	Cred.ouvr. 600'000 Repr. Amort. obl.Part. sign.+feux PN LEB RC401/ Crêts (530'000.-C.07.12.2017) (430.501.12 + 1410.32)		25'000.00		25'000		25'000.00

Comptes d'investissement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
681.10	Rep.Amort.Oblig. RepCrédit feux signa.trafic RC401 (340'000.- C.04.10.18) (430.501.11+1410.33)		27'000.00		27'000		27'000.00
681.11	Reprise des amortissements obligatoires (réfection Chemin Pré des Sauges - 1410.34)		15'000.00		15'000		15'000.00
681.14	Reprise amort. oblig. créd. étud. pass. piétonnier accès provisoire quai (40'000/CCE 22.06.23)		4'000.00		4'000		0.00
431	Eclairage public	0.00	0.00	0	5'799	55'298.60	55'298.60
501.01	Mise en conformité éclairage public (Led)						
681.01	Reprise des amortissements supplémentaires	0.00	0.00	0	0	55'298.60	55'298.60
681.02	Reprise amortiss. oblig. passage LED Eclairage public (55'000/CCE30.03.2023)		0.00		5'799		0.00
433	Voirie	0.00	0.00	0	4'000	0.00	36'083.25
681.00	Reprise des amortissements obligatoires Vhc.Commun. 40'000 CC 13.06.22 (433.506.00 - 1460.03)		0.00		4'000		36'083.25
441	Espaces verts - Place de jeux	0.00	0.00	0	11'500	61'931.90	203'931.90
501.03	Rénovation place de jeux Chemin de l'Etang (C.22.06.2023)	0.00		0		61'931.90	
681.00	Reprise des amortissements obligatoires, (Réaménagement place de sport entre les collèges - 1410.30)		0.00		5'500		203'931.90
681.02	Reprise amortiss. oblig. Place de jeux circulaire (60'000.-/CCE 22.06.2023)		0.00		6'000		0.00

Comptes d'investissement (par chapitres)		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES	142'200.00	142'200.00	260'000	0	0.00	0.00
580	Temples et cultes	142'200.00	142'200.00	260'000	0	0.00	0.00
522.02	Crédit d'ouvrage restauration Ancienne église d'Assens	142'200.00		260'000		0.00	
681.00	Crédit d'études restaur. Ancienne église d'Assens (45'000.-, C 11.04.2019) (580.522.01 et 1430.23)		142'200.00		0		0.00
Total investissements		445'213.38	1'075'300.00	1'383'000	422'399	236'998.85	1'056'413.75
Total produits d'investissement					960'601		
Investissement net							
Excédent du résumé d'investissement		630'086.62				819'414.90	

PLAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

5 Dépenses

50 Investissements

501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	253 164,38
503	Bâtiments et constructions	
504	Installations des services industriels	
505	Forêts	
506	Mobilier, machines et véhicules	
507	Marchandises et approvisionnements	
509	Autres biens	49 849,00

52 Prêts et participations permanentes

522	Communes et associations de communes	142 200,00
525	Autres participations	

56 Subventions d'investissement

562	Communes et associations de communes	
565	Autres subventions	

58 Autres investissements

581	Indemnités d'expropriation	
589	Autres dépenses d'investissement	

6 Recettes

60 Transferts au patrimoine financier

609	Transferts au patrimoine financier	0,00
61	Participations de tiers	0,00

61 Participations de tiers

619	Participations de tiers	0,00
-----	-------------------------	------

62 Remboursements de prêts et de participations

622	Communes et associations de communes	
625	Autres remboursements	

66 Subventions

661	Canton	
662	Communes et associations de communes	
669	Autres subventions	

68 Amortissements et réserves

681	Amortissements (idem 331 + 332)	1 075 300,00
689	Dissolution des réserves	

59 Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)

59	Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	630 086,62
----	--	------------

69 Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)

69	Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	0,00
----	--	------

5. Compte de bilan

		Solde au 31.12.2023	M o u v e m e n t s AugmentationDiminution	Solde au 31.12.2024
1	Actif	11'097'534.68	363'102.72	10'734'431.96
10	Disponibilités	224'409.78	1'198'021.90	1'422'431.68
1000.00	Caisse de la bourse communale	11'009.10	2'506.45	13'515.55
1000.01	Caisse du contrôle des habitants	300.00		300.00
1010.00	La Poste, compte 10-13569-3 (Commune)	24'512.78	15'717.91	40'230.69
1010.10	La Poste, compte 14-731693-8 (Agence postale)	30'047.52	2'368.61	32'416.13
1020.03	Banque Raiffeisen, compte 1297.01	158'517.94	93'811.30	64'706.64
1020.05	Banque Cantonale Vaudoise, compte 701.28.37		18'842.92	18'842.92
1020.08	Raiffeisen Compte épargne entreprise no CH13 8080 8001 2101 2637 7	22.44	1'252'397.31	1'252'419.75
11	Débiteurs	882'687.91	240'155.48	1'122'843.39
1110.00	Compte courant débiteurs factures uniques	17'266.95	4'388.80	21'655.75
1110.01	Compte courant débiteurs taxes déchets	26'021.15	490.35	26'511.50
1110.02	Compte courant débiteurs taxes communales	8'471.45	29'110.15	37'581.60
1110.03	Compte courant débiteurs vente agence postale	5'849.50	5'541.20	308.30
1120.00	Impôts à encaisser	728'452.35	147'066.48	875'518.83
1120.01	Impôt anticipé supputé à récupérer	73'381.73	32'990.82	106'372.55
1120.05	ACI Solde en faveur de la commune	15'925.40	23'677.52	39'602.92
1140.00	AFC - Impôt anticipé	5'810.38	36.44	5'773.94
1150.01	Gérance et Courtage Bourg 1		9'518.00	9'518.00
1190.01	Compte transitoire Jérónimo(Agence postale)	1'509.00	1'509.00	
12	Placements du patrimoine financier	2'488'449.30	1'562'423.30	926'026.00
1200.00	Titres et placements	1.00		1.00
1200.01	Achats de titres sous forme de placements (donc patrimoine financier)	1.00		1.00
1200.02	Actions Romande Energie (400 parts)	10'000.00		10'000.00
1200.03	Part sociale No 6071 de la Raiffeisen 1042 Assens	200.00		200.00
1200.04	Raiffeisen placement à terme, 1.65% (01.09.2023-30.08.2024)	800'000.00	800'000.00	

		Solde au 31.12.2023	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2024
			Augmentation	Diminution	
1200.05	BCV Placement à terme 1.35% E5617.32.69 (221.422.00) échéance 07.03.2024	450'000.00		450'000.00	
1220.01	Prêt au FC Etagnières (C.20.09.2007)	84'500.00			84'500.00
1230.00	Terrains et bâtiments	1.00			1.00
1230.01	Immeuble locatif et commercial (C.27.06.91)	1'129'016.00			810'516.00
1290.00	Timbres postaux de l'Agence postale	1'661.00	514.50	318'500.00	2'175.50
1290.01	Autres matériels postal pour la revente	63.50		9.80	53.70
1290.02	Vignettes autoroutières (via La Poste)	1'920.00	4'880.00		6'800.00
1290.10	Compte verres du 30 juin 2007 (2ème achat du 26.01.2012)	235.80		200.00	35.80
1290.45	Compte des sacs poubelle taxés (achat avec TVA comprise)	10'850.00	892.00		11'742.00
13	Transitoire	272'929.44	391'229.82		664'159.26
1380.00	Compte de liaison entre 2 périodes optables	169'411.64			121'838.68
1390.00	Actifs transitoires	38'846.95	35'886.22	47'572.96	74'733.17
1390.10	Acomptes arrondissement scolaire Echallens (ASIRE) (anc.520.352.00)	64'670.85	47'916.56		112'587.41
1390.20	Avance sur péréquation		355'000.00		355'000.00
14	Investissements	7'121'852.10		664'635.62	6'457'216.48
1410.29	Participation suppression PN Les Rippes (C.16.2.2017) (430.501.07 et 430.331.08)	177'499.70		20'000.00	157'499.70
1410.32	Participat. signalis.+feux PN LEB RC401/Rue des Crêts (530'000.-, C.07.12.17) (430.501.12+430.331.10	381'468.15		25'000.00	356'468.15
1410.33	Crédit feux signalis.trafic RC401/Rues Bourg et Crêts (340'000.- C.04.10.18) (430.501.11+430.331.11)	216'552.70		27'000.00	189'552.70
1410.34	Crédit réfection du chemin Pré des Sauges (535'000.- C.17.06.20) (430.501.08+430.331.07)	419'775.55		4'033.65	415'741.90
1410.35	Crédit d'étude passage piéton RC 401, accès provisoire quai LEB	22'589.55		4'000.00	18'589.55
1410.36	Crédit d'ouvrage passage piéton RC 401, accès provisoire quai LEB		242'198.03		242'198.03
1430.09	Rénovation Maison de commune 351.503.01 + 351.331.00 (C.9.12.04 + 3.11.05)	550'000.00		485'000.00	65'000.00

			Solde au 31.12.2023	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2024
				Augmentation	Diminution	
1430.18	Construction UAPE + jardin d'enfants	Ch.de l'Etang 1	354.503.01 et			
	354.331.01 (2'052'000.-)		1'044'000.00		168'000.00	876'000.00
1430.20	Bât.scol.,garderie,commercial,appart.	Ch.de l'Etang 7	358.503.04 et			
	358.331.03 (4'110'000.-)		3'153'825.55		126'000.00	3'027'825.55
1430.21	Rénovat. énergét. et physique collège Etang 3	353.503.02 et 353.331.02	1'156'139.90		47'800.00	1'108'339.90
	(1'350'000.- C.19.04.2018)					
1450.00	Forêts		1.00			1.00
15	Prêts et participations permanentes		1.00			1.00
1530.00	Titres et papiers-valeurs		1.00			1.00
16	Subventions et participations à amortir					
17	Autres dépenses à amortir		107'205.15	34'549.00		141'754.15
1700.01	Elaboration plan d'affectation communal	420.509.00 et 420.331.00	28'799.55		5'300.00	23'499.55
	(160'000.- C.14.12.07)					
1700.06	Crédit d'étude urbanisme zone nouvelle gare LEB		78'405.60	39'849.00		118'254.60
	Ensemble des actifs		11'097'534.68	363'102.72		10'734'431.96

		Solde au 31.12.2023	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2024
			Augmentation	Diminution	
2	Passif	11'097'534.68		363'102.72	10'734'431.96
20	Engagements courants	223'697.10	155'589.85		379'286.95
2000.00	Compte de liaison entre 2 périodes optables	219'497.10	155'289.85		374'786.95
2090.00	Compte provision des clés PROTÉGÉES	4'200.00	300.00		4'500.00
22	Service financier	6'722'433.10		414'933.10	6'307'500.00
2210.00	Banque cantonale vaudoise, compte 701.28.37	9'933.10		9'933.10	
2210.23	0.63% Postfinance PF.003891 / 220.322.19 (31.03.2015 - 31.03.2025)	262'500.00		50'000.00	212'500.00
2210.24	0.69% SUVA, Bât UAPE Etang 1, 2016-2028 (220.322.20), éch.01.02.2028	1'800'000.00		100'000.00	1'700'000.00
2210.25	0.35% Postfinance PF.004662, Bât scolaire Etang 7, 2016-2026 (220.322.21), éch.19.06.2026	2'370'000.00		90'000.00	2'280'000.00
2210.26	0.53% Postfinance PF.004663, Bât scolaire Etang 7, 2016-2029 (220.322.22), éch.20.06.2029	595'000.00		95'000.00	500'000.00
2210.29	0.75% BCV C 5454.39.74, 2019-2030 (220.322.25), éch.04.04.2030 (650'000)	537'500.00		25'000.00	512'500.00
2210.30	0.75% BCV R 5463.97.18, 2019-2030 (220.322.26), éch.01.07.2030 (1'350'000)	1'147'500.00		45'000.00	1'102'500.00
25	Passifs transitoires	81'680.00		55'350.00	26'330.00
2590.00	Passifs transitoires	15'780.00		5'350.00	10'430.00
2590.20	Recettes enc.durant exercice en cours mais concernant dépenses sur exercice suivant	15'900.00			15'900.00
2590.30	Provision péréquation et facture sociale	50'000.00		50'000.00	

Commune d'Etagnières

6. Rapport de l'organe de révision

2. RAPPORT D'EXAMEN SUCCINCT

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Au conseil communal d'Etagnières

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux d'Etagnières, comprenant le bilan et le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

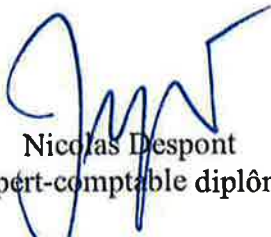
Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

Assens, le 5 mai 2025



Nicolas Despont
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable



Jean-Luc Dondénaz
Agent Fiduciaire Breveté

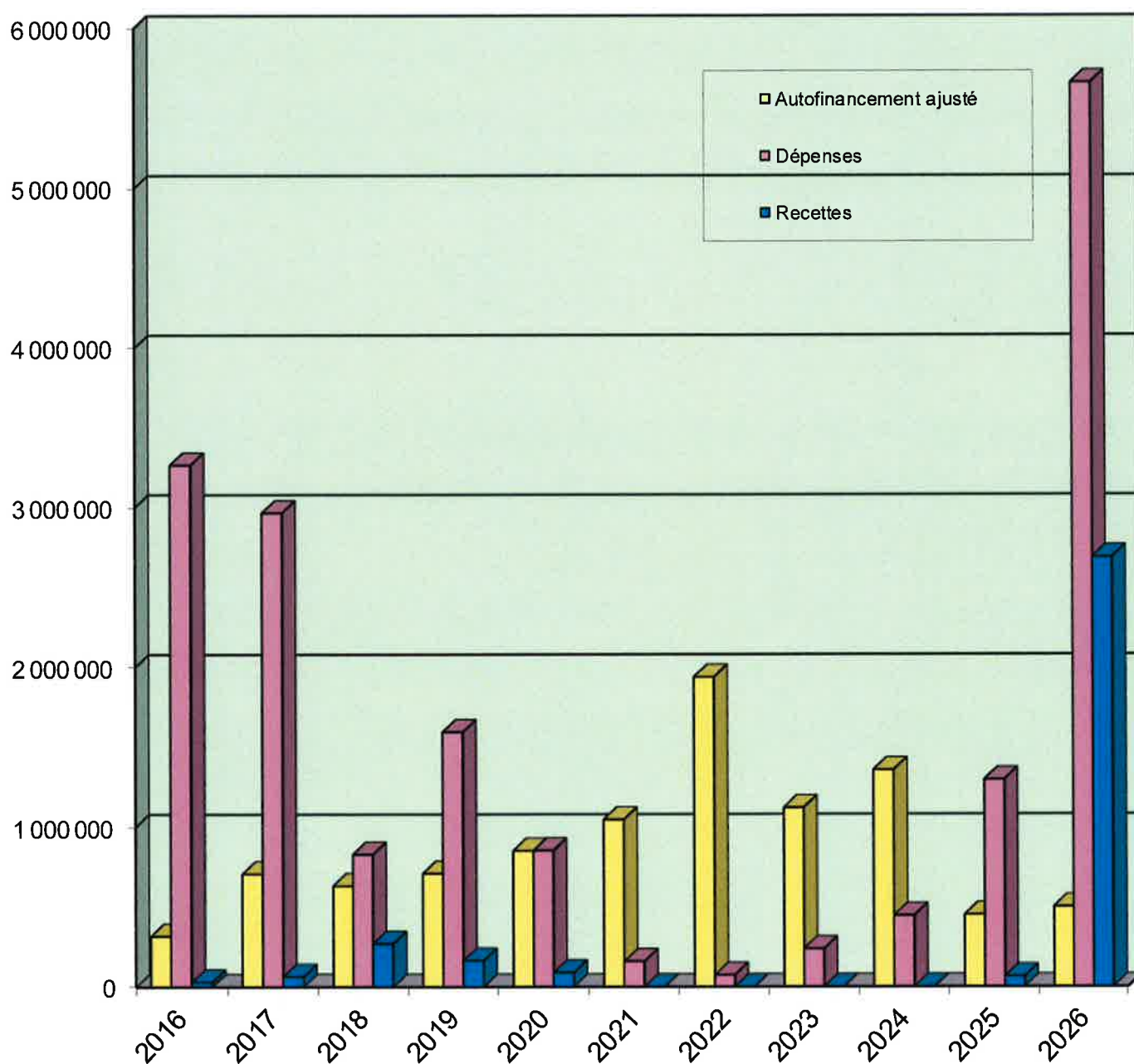
7. Tableaux des investissements

Compte	Intitulé	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. budg.	Amort. suppl.	Dont Prél. Réserve	Solde au 31.12
1230.00	Terrains et bâtiments	1,00						1,00
1230.01	Immeuble locatif et commercial	1 129 016,00	9 500,00		50 000,00	278 000,00		810 516,00
Sous-total	patrimoine financier	1 129 017,00	9 500,00	0,00	50 000,00	278 000,00	0,00	810 517,00
1410.29	Part. suppression PN Les Rippes	177 499,70			20 000,00			157 499,70
1410.32	Signalisation et feux LEB, RC401	381 468,15			25 000,00			356 468,15
1410.33	Feux signalisation RC401	216 552,70			27 000,00			189 552,70
1410.34	Crédit d'ouvrage Pré des Sauges	419 775,55	10 966,35		15 000,00			415 741,90
1410.35	Crédit étude accès prov. Quai LEB	22 589,55			4 000,00			18 589,55
1410.36	Crédit ouvrage pass. Piétons RC401		242 198,03					242 198,03
1430.09	Maison de commune	550 000,00			65 000,00	420 000,00		65 000,00
1430.18	Construction UAPE + jardin enfants	1 044 000,00			56 000,00	112 000,00		876 000,00
1430.20	Bât.scolaire garderie	3 153 825,55			126 000,00			3 027 825,55
1430.21	Rénovation collège Etang 3	1 156 139,90			47 800,00			1 108 339,90
1450.00	Forêts	1,00						1,00
1530.00	Titres et papiers-valeurs	1,00						1,00
1650.02	Restauration église Assens, participation		142 200,00			142 200,00		0,00
1700.01	Plan Directeur	28 799,55			5 300,00			23 499,55
1700.06	Crédit étude nlle gare LEB	78 405,60	49 849,00		10 000,00			118 254,60
Sous-total	patrimoine administratif	7 229 058,25	445 213,38	0,00	401 100,00	674 200,00	0,00	6 598 971,63
Total général		8 358 075,25	454 713,38	0,00	451 100,00	952 200,00	0,00	7 409 488,63

Dépenses d'investissements

Finalisés 2015-2024 - Planification 2025 - 2026

Financement des investissements



8. Renseignements complémentaires

Renseignements complémentaires

Compte des investissements 2024

Informations complémentaires relatives aux principales dépenses d'investissements effectuées lors de l'exercice sous revue. Situation des objets au 31.12.2024.

4 INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

421 Crédit d'étude urbanisme zone de la nouvelle gare du LEB

Crédit d'étude (N°19/12.2007 et N°10/04.2022) 14.12.2007 et 10.04.2022

Coût estimé de l'étude : 268'000.00

Crédit d'étude accordé : 268'000.00

Montant dépensé en 2024 : 49'849.00

Investissement net au 31.12.2024 290'595.05

Avec la dépense de CHF 49'849.00 effectuée en 2024, au 31.12.2024, l'investissement net est de **CHF 290'595.05**. Il dépasse de **CHF 22'595.05** ou 8.4% le crédit accordé.

430 Création d'un trottoir et réfection du chemin Pré-des-Sauges

Crédit d'ouvrage (N°27/06.2020) 18.06.2020

Crédit d'ouvrage accordé : 535'000.00

Montant dépensé au 31.12.2024 : 10'966.35

Investissement net au 31.12.2024 460'741.90

Au 31.12.2024, l'investissement net est de **CHF 460'741.90**. Les travaux sont terminés avec l'inscription d'une servitude au Registre foncier en 2024. L'investissement net est inférieur de CHF 74'258.10 ou 13,8% du crédit accordé.

430 Crédit ouvrage passage piétons RC 401 et accès piétons gare LEB

Crédit d'étude (N°28/03.2024) 14.03.2024

Crédit d'étude accordé : 440'000.00

Montant dépensé au 31.12.2024 : 242'198.03

Investissement net au 31.12.2024 242'198.03

Au 31.12.2024, l'investissement net est de **CHF 242'198.03** soit CHF 197'801.97 ou 45,5 % en dessous du crédit accordé. Le bouclage de ce chantier sera réalisé en 2025.

5 FORMATION, JEUNESSE ET CULTES
--

580 Crédit d'ouvrage restauration de l'ancienne église d'Assens

Crédit d'ouvrage (N°25/09.2023) 28.09.2023

Crédit d'étude accordé : 260'000.00

Montant dépensé au 31.12.2024 : 142'200.00

Investissement net au 31.12.2024 142'200.00

Au 31.12.2024, l'investissement net est de **CHF 142'200.00** soit CHF 123'800.00 ou 45,3 % en dessous du crédit accordé. Les travaux sont terminés et le bouclage de ce chantier sera réalisé en 2025.